

Hebdomadaire d'informations générales

Cancer : dépister pour guérir



www.lereveildumidi.fr

ACTU

Tribunal administratif
JP Dussuet : "Il y a une
demande de justice accrue"

P.3

TERROIR

L'Huilerie Jeanjean

P.4

ÉCONOMIE

Département et EPCIs misent
1.3 M€ pour mettre le Gard sur
orbite touristique internationale

P.18

L'humeur Chapeau

Aux USA, même les feux ont un nom. Au Kincade Fire ravage la Californie vers San Francisco, le Tick Fire sévit vers Los Angeles et d'autres incendies rugissent en Basse-Californie et au Mexique. Mais la 1ère puissance mondiale, aux 1 000 Mds de dollars de dettes, est incapable de les éteindre. Donald Trump préfère allumer des feux partout, sur tout. On rira peut-être un jour, mais j'en doute, de ses propos sur les kurdes et l'attaque turque, alors que c'est l'annonce, retirée, du retrait des troupes américaines qui est à l'origine de l'infâme abandon des kurdes, en outre par une Europe honteuse de ses tractations sur les migrants. Quant au Grand Guignol de l'impeachment, il n'a rien, ou si peu, à envier aux soubresauts du Brexit. On verra ce qui sortira du chapeau britannique (à redéfinir) en décembre.

En France, on sort les parapluies plutôt que de porter le chapeau. Les débats sont légion, du cannabis aux retraites en passant par l'accès au chômage. C'est une remise en cause du modèle économique entier par celle du modèle social. Des pans entiers de la société devront se trouver une place. D'autres s'affrontent aveuglément (Yoann Gillet, élu RN nîmois «*tabassé*», agression à Bayonne...) sur des questions que le politique évite... **SV**

Le Réveil DU MIDI

Edité par la SARL PRESSE EDITION PUBLICITÉ
Durée : 99 ans - Constitution : 1968
RCS NIMES C 680 200 425
Associés : Dejax M.C., Pons M., Boulet D.
Gérance : MC Dejax

LE REVEIL DU MIDI
43 bd Gambetta - 30000 Nîmes
Tel. 04 66 76 18 90 - Fax 04 66 76 18 91
Courriel : reveil.du.midi@wanadoo.fr
Site internet : www.lereveilmididi.fr
Plateforme dématérialisée :
http://lereveilmididi.e-marchespublics.com

Membre de Reso Hebdo Eco
N° Commission Paritaire : 0721 C 81583
ISSN : 1257 - 1172 - Dépot légal à parution
Abonnement : 45 € - Web uniquement : 25 €

Directrice de publication, Rédactrice en chef :
Marie-Christine DEJAX
Comptabilité : Yamina MOGHRIBI
Juridique, annonces légales, abonnements : Valérie FARINA, Armand PELLISSIER
Rédaction : Sophie VANECKE, journaliste,
les pigistes et correspondants, RHE
PAO : Valérie FARINA, Armand PELLISSIER,
Sophie VANECKE
Régie publicitaire : interne

Impression : Imprimerie Clément - Route des Pommiers -
Avèze - 30120 LE VIGAN

Crédits photo : DR, Conseil départemental, Mairie de
Nîmes, Le Réveil du Midi, Nîmes Métropole,...



SOCIÉTÉ

Octobre rose : à peine une femme sur deux se fait dépister



Deuxième édition de la « Marche rose » de l'association Soroptimist, le 26 octobre

«*Le cancer du sein, c'est le cancer le plus simple à soigner*» rappelle Françoise Bons, conseillère régionale et chef de service Radiothérapie du Pôle oncologie au CHRU de Nîmes. «*Le cancer est complexe, lié au mode de vie, à l'alimentation... Octobre rose a des défauts mais une qualité première, celle de parler du cancer. Ça sauve des vies et c'est essentiel*».

Octobre rose est devenu le totem du dépistage du cancer du sein. Cette campagne, née aux États-Unis en 1985, arrive en France en 1994, portée par l'association «*Le Cancer du sein, parlons-en !*», créée par le groupe Estée Lauder, et le magazine Marie-Claire. Depuis, «*Octobre rose*» rassemble associations, communes, professionnels de santé, organismes sanitaires. Un mois de communication et de levées de fonds autour du symbole du ruban rose et d'initiatives «*pour sensibiliser au cancer du sein, le plus fréquent et le plus mortel chez les femmes*». Parfois controversée, «*cette campagne, c'est déjà bien, ça rend la question accessible. On a appelé cette spécialité «oncologie» pour ne pas dire cancérologie, le tabou est dangereux*» pose F. Bons. Ventes aux enchères, ateliers sur l'auto-palpation, marches, courses à pied, «*patrouilles*» de parapluies roses, «*BRA Challenge*», #*JaimeMesSeins*... «*64 manifestations dans le Gard*», revendique Jean-Paul Bruneau, président de la Ligue contre le Cancer.

Une garquoise sur deux

12 146 femmes sont mortes d'un cancer du sein en France en 2018, pour 58 459 nouveaux cas détectés. «*Plus un cancer est détecté tôt, mieux il guérit*», souligne F. Bons, «*9 cas sur 10*» précise JP Bureau. Le «*dépistage organisé*» c'est, depuis 2008, dès 50 ans, une mammographie gratuite tous les 2 ans. Mais la participation est en baisse... En 2017 en France, la participation était de 50,3% (52% en moyenne entre 2008 et 2014). Dans le Gard, le taux est de 50,1%.

«*Une femme sur 7 est touchée par un cancer aujourd'hui. C'est 40% des nouveaux patients chaque année*» relève pourtant F. Bons. Catherine, dépistée tard, témoigne : «*le cancer vous plonge dans une parenthèse emplie de radiothérapie, chimiothérapie, immunothérapie, protocoles, bataille de scanners, IRM et autres examens, et surtout d'incertitudes*». C'est aussi les prothèses capillaires, si on ne supporte pas le casque réfrigérant qui diminue l'alopecie ou les ongles peints de vernis sombre au silicium pour les protéger de la chimio, et le stress des repères sociaux bouscu-

lés. «*On est hors de la vie, en maladie chronique, on ne peut même plus emprunter*».

Cancer, maladie asociale

«*On n'a pas tout réglé. Le cancer est une question de société*» cingle F. Bons qui s'inquiète des régressions face au «*trou de la Sécu*». «*Il y a les traitements, très coûteux, la recherche, et une précarité qui pèse, comme le révèlent les chiffres du Réseau Onco Occitanie. On est dans une société de pauvreté. On connaît mal la cancérogénèse, mais il faut anticiper. C'est aussi pour ça que la Région mise sur l'alimentation, parce que la répartition glucides/lipides compte, la qualité de vie, l'habitat, ce sont des facteurs importants*» explique-t-elle. «*Mais c'est compliqué. Le dépistage s'arrête à 75 ans et parfois le cancer se déclenche à 78 ans... On reçoit aussi des gens par le SAMU social, qui n'ont pas vu un médecin depuis des années et sont épuisés, déjà métastasés. S'y ajoute le problème de quartiers en complète déshérence médicale ou de médecins référents manquant de formation. Il y a un schisme grave sur la santé. Mais c'est dans le sein que le cancer est le plus facile à traiter, même si certaines refusent la mammectomie et il faut apprendre à respecter. Enfin, il y a les soins après. Beaucoup de femmes ne font pas d'ostéodensitométrie à cause du supplément d'honoraires et évitent le gynéco à 75€...*»

Les détracteurs d'Octobre Rose épinglent : des dérives marketing, le pinkwashing, l'éviction des hommes (1% des cas), mais JP Bruneau indique «*il y a une campagne parallèle sur la prostate, aux enjeux identiques*», ou une «*balance bénéfico-risque du dépistage systématique*» pas anodine. «*Examens et traitements sont strictement ajustés aujourd'hui*» rétorque F. Bons qui entend plutôt les réactions de rejet de patientes atteintes de rechutes itératives ou d'autres cancers plus graves, plus lourds. «*Mais cette mobilisation de citoyens fait du bruit. On questionnera son médecin, le médecin du travail... Le DMP (Dossier médical Personnel) permettra un meilleur diagnostic. On a de la chance d'être en France*».

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

JP Dussuet : «Il y a une demande de justice accrue»

Jean-Pierre Dussuet préside le Tribunal administratif de Nîmes, une institution au champ d'action qui s'élargit, très en prise avec l'actualité car les pulsions de notre société finissent souvent au TA. «Les affaires les plus récentes sont les épandages de pesticides ou l'utilisation des LBD (lanceurs de balles de défense) dans les manifestations; mais aussi, autre suite du mouvement des Gilets Jaunes, des entreprises qui ont eu leurs marchandises bloquées et demandent des indemnités à l'Etat». Le bilan nîmois est bon, mais sous tension.

De septembre 2018 à août 2019, ce sont les contentieux sociaux (+17 %), du droit de l'urbanisme et de l'environnement (+14 %) qui ont le plus progressé. Avec + 7.3 % de dossiers entrants et 4 302 affaires enregistrées (4 088 en 2017-2018), la satisfaction c'est que «le TA a fait front. Sur la même période 4 353 affaires ont été jugées (+3,2 %)». Pour 2019-2020, «ce sera de l'ordre de 4 400...». Quant à l'enjeu qualité, entre 80 % de jugements non contestés et 80 % d'appels rejetés sur les 20% restants, «96 % de nos décisions sont ou seront validées».

Délais bons et qualitatifs

9 mois et 28 jours en moyenne (10 jours de plus qu'en 2018), «un indicateur qui mélange les affaires classiques et les affaires urgentes» note le magistrat, «pour les affaires ordinaires c'est un an et 9 mois, soit dans la moyenne». Dans le stock, seuls 2% des dossiers ont plus de 2 ans (moyenne 5 %). Les procédures d'urgence prennent 12 jours. 658 dossiers ont été traités en référé (suspension, liberté, etc..) soit +27,2%. 396 mesures d'éloignement urgentes ont été jugées entre 96h (171 dossiers, + 3.3%) et 31 jours. Les affaires

complexes pâtissent des dossiers «marqués avec un délai maximum».

Le «top du contentieux»

Le droit de l'urbanisme et de l'environnement produit «plus de dossiers, plus lourds» (contestation de permis de construire, etc), «il y a beaucoup de dossiers sur le ressort, car cela touche la valeur des terrains». Les «gros dossiers» actuels sont : la délégation de l'eau pour Nîmes Métropole et les expropriations pour la gare de Manduel, mais aussi l'étendue des obligations de l'Etat pour la prise en charge des enfants autistes. Quant au contentieux des étrangers «ce n'est que 20 % des requêtes, contre 40 % à 50 % ailleurs», mais le CRA (Centre de rétention administrative) passant de 60 à 120 ou 125 places pour les retenus, «les procédures d'urgence devraient augmenter à proportion. Ce sont des dossiers complexes, entre droit européen, national, international, et à l'effectivité limitée, puisqu'ils viennent et reviennent devant nous sans que les mesures d'éloignement soient effectives», regrette JP Dussuet qui signale «la création d'un groupe sur la question, pour simplifier ce droit». En perte de vitesse : la fonction pu-



Jean-Pierre Dussuet, président des 19 magistrats et 23 greffiers pilotés par Benjamin Gallot

blique, le contentieux fiscal, ou les travaux publics.

Contentieux social

Le champ d'action du TA s'étend au contentieux social. Le 1er janvier 2019, les cours sociales spécialisées ont été supprimées, comme la commission d'aide sociale départementale. Tous ces contentieux (type pensions de retraite ou d'invalidité), échoiront au TA dès le 1er novembre. Au 1er janvier 2020, seul le TA sera compétent pour les contentieux de l'aide sociale (APL, ALS, reversement d'indus sur des allocations, demandes de remises gracieuses)... «On statue en plein contentieux et nos décisions s'imposent à l'administration».

Dématérialisation

Après Sagace, pour suivre l'état des procédures, et le Télérecours pour les avocats et les personnes publiques, c'est le développement du Télé-

cours citoyen «pour tous», de la saisine au suivi qui fait l'actu. «Ça répond visiblement à un besoin. 25 % des requêtes sont éligibles et on a atteint le taux, soit plus de 200 requêtes. 75 % des 4 300 requêtes sont aujourd'hui reçues et traitées de manière dématérialisée».

Médiation

La médiation est aujourd'hui obligatoire dans les contentieux collectifs et sociaux. «1 600 médiations préalables ont été lancées, 82 % se sont achevées sur un accord» note JP Dussuet. Idem pour la médiation facultative, «à l'usage du juge, pour rechercher un apaisement plus qu'un jugement. Pour nous [juges], c'est un changement culturel, mais c'est plus profitable quand les parties sont amenées à se revoir sur le long terme. C'est, en tous cas, plus rapide et moins onéreux. En 2019, le TA a lancé 16 médiations. 4 ont abouti à un accord, sans jugement du tribunal». SV

FÊTE

Halloween, des courges et des sorcières

Sur la place St Charles, à Nîmes, on s'y est pris dès le 28 octobre, «pour les enfants» soulignent Denis et Ouarda Vezinet, responsables de l'association «Cuistot d'un jour» qui proposait une soupe de potiron. Laurent Burgoa et Christian Bastid y ont goûté, pour leur plus grand béné-

Sur la place St Charles, les enfants couraient entre les citrouilles et les ballons oranges et noirs. «C'est pour la nuit des courges» sourit Abdel, 7 ans, maquillé, déguisé, ravi d'être là plus que de goûter à la crème de potiron pourtant appétissante. «C'est du lien social», explique Denis Vezinet «on en a besoin».

Fête cosmétique, américaine ou nouvel an Celtique, «c'est vraiment trop bon» sourit Djamel, 6 ans. «La citrouille est une mine de vitamines et de minéraux et on fait une huile très parfumée avec les pépins de courge» reprend sa mère, ravie de

voir les enfants s'approprier la place.

La France avait abandonné les topinambours, raves, rutabagas, citrouilles et autres courges qui ont nourri les français en 1944. Grâce à la propagation d'Halloween, les veloutés de potiron, citrouille, potimarron, avec ou sans châtaignes, ont rejoint notre panthéon culinaire. A noter : la citrouille cumule au bas mot les antioxydants des caroténoïdes (alpha-carotène, bêta-carotène et bêta-cryptoxanthine, producteurs de vitamine A) contre les radicaux libres, de la vitamine C et vitamine E, fer et folate. Riche en potassium, elle



Laurent Burgoa aux côtés de Ouarda sur la place St Charles

réduit le risque d'hypertension et d'accident vasculaire cérébral (AVC). SV

TERROIR

L'huilerie Jeanjean

Aux portes de la Camargue, sur la route de Saint-Gilles, l'Oliveraie Jeanjean vous accueille dans une superbe oliveraie plantée de 10 000 oliviers, avec 7 variétés d'olives, cultivés dans le respect de l'environnement en agriculture biologique.

Le maître moulinier Fabien extrait les saveurs généreuses des fruits récoltés pour obtenir l'Or Vert selon un savoir-faire ancestral. Par amour du goût et en tant que chef cuisinier de métier, il élabore sans cesse de nouvelles recettes de tapenades et autres spécialités méditerranéennes qu'il cuisine sur place. Une boutique bien agencée sur 200 m² vous attend pour découvrir et déguster les différentes huiles, tapenades et produits régionaux, une gamme cosmétique 100 % naturelle à base de son huile d'olive Picholine bio.

«On gagne en qualité et la nature reprend ses droits»

Le passage en bio pour laisser place à la qualité tout en respectant l'environnement, c'est une décision de Fabien et de Carole. L'Oliveraie Jeanjean est adhérente à Sud de France qui assure la promotion de l'ensemble des producteurs dans la Région. Elle garantit l'origine de ses produits qui résultent d'un lien fort avec le terroir dans toutes les phases de son élaboration, parce qu'elle est garante de la qualité des produits élaborés dans le respect de l'environnement. L'olive-

raie a une éthique de consommation avec toujours en point de mire le goût et la qualité qui restent les principales motivations de la démarche Sud de France. Le Moulin a ouvert le 21 octobre pour environ deux mois. Ce nouveau concept correspond plus à la demande de récupérer l'huile de ses olives. Il faut environ 7 kg de fruit pour 1 litre d'huile.

L'oliveraie

Le domaine s'étend sur 30 hectares d'oliviers à perte de vue. En 1996, il y avait quinze hectares, en 1998, il devient le premier moulin et dix ans plus tard, 15 hectares de plus sont plantés mais il faudra attendre quelques années avec qu'ils produisent. Il y a deux ans, les propriétaires décident de passer en bio. Au départ, Fabien faisait les marchés avec ses parents et deux camions. Ils vendaient ce qu'ils produisaient. Ensuite, ils ont souhaité s'agrandir mais ce n'est pas facile de trouver des terres agricoles d'un seul tenant, avec le tout à l'égout et l'eau du Bas-Rhône. Il est possible de visiter l'exploitation avant de déguster les produits à la boutique.



Carole Jeanjean devant le moulin tout récent



La boutique du moulin

La récolte

La récolte des olives se fait selon plusieurs critères de maturité, le fruit vert, tournant, noir, mûr, à l'ancienne. Au-début du mois, les olives de table sont exclusivement récoltées à la main car leur présentation doit être impeccable. Cette année, le rendement est bon, le goût est intense, le fruit est herbacé et vert. En fin de maturité, on aura une huile plus chargée en huile avec un meilleur rendement. «Avec les fortes chaleurs, il n'y a pas eu de mouches, les olives seront de qualité avec beaucoup d'arôme», confie Carole. La récolte des olives à huile est plus ou moins mécanisée. Une machine secoue les oliviers durant quelques secondes, faisant tomber les olives sur

une bâche étendue au sol. Il faut choisir le bon moment pour récolter les olives car il conditionne la qualité de l'huile. Les olives sont stockées 5 à 8 jours pour la fermentation et avoir une acidité plus élevée mais sans amertume. La Picholine et la Lucques sont les deux variétés reines de la région et la Picholine à l'AOP de Nîmes. Ce qui en fait la première région française pour la production d'olives de table et deuxième région française pour la production d'huile d'olive.

L'Oliveraie Jeanjean a été 14 fois médaillée d'Or du Concours Général Agricole de Paris et 8 fois médaillée d'or au Gard Gourmand. Spécialiste du cadeau gourmand, les entreprises ou particuliers y trouveront un large choix.

MCD

SAVE THE DATE : ■ **Digiweek - Nîmes Métropole :** La semaine du numérique sur le territoire nîmois, revient cette année **du 18 au 22 novembre**. Véritable vitrine d'un savoir-faire et d'une expertise de l'écosystème local en matière de numérique et d'innovation, cette semaine vise à favoriser les échanges et les rencontres entre les acteurs du digital. Digital 113, le cluster des entreprises du numérique en Occitanie, co-pilote ce rendez-vous pour la 2ème année consécutive avec Nîmes Métropole, en partenariat avec l'association garDigital et organisera une soirée de lancement le **lundi 18 novembre, à partir de 18h30**, à l'Open Tourisme Lab. Échanges et rencontres autour d'une multitude de thématiques : Cyber-sécurité, Économie Sociale et Solidaire, Éducation & formation, E-santé & Bien-être, Industrie, IA, IoT... Au programme «// Intelligence Artificielle Panorama et ce qui fait débat», par GarDigital, le **21 novembre à 8h30** au Colisée 3, Hôtel communautaire de Nîmes Métropole. Programme complet : www.digiweek-nimes.fr - sur Twitter : [#digiweeknimes](https://twitter.com/digiweeknimes)



CULTURE

“Le monde selon d’Alzon”

Le père d’Alzon, né au Vigan, visionnaire novateur et bâtisseur, a toujours préféré l’action aux palabres, l’être au paraître et les leçons de vie aux sermons. Près de 150 ans plus tard, les enfants de l’institut d’Alzon, fondé par les Oblates de l’Assomption, apprennent à vivre le monde en se découvrant au travers de l’autre, parce qu’on y développe l’excellence pour combattre l’élitisme et bâtir la société de demain.

Savoir et savoir-faire

Sœur Claire se félicite du rayonnement de l’Institut aujourd’hui et exprime une certaine fierté, de l’ampleur prise par l’établissement, elle qui fut scolarisée chez les Oblates. De Bordeaux, Nîmes, Vestric, Le Grau-du-Roi, Beaucaire, Garons, vers l’étranger avec la Chine, la Tanzanie, le Vietnam prochainement, la liste s’allonge pour recevoir une éducation de qualité dans un monde meilleur. Il est à souligner que grâce à l’Institut d’Alzon d’anciens prisonniers ont repris pied dans la vie, des handicapés ont pu aller le plus loin possible, tant de jeunes qui essaient dans le monde entier de belles histoires racontées par les Oblates, témoignage de plusieurs décennies.

En 13 leçons de vie, les prises de position d’Emmanuel d’Alzon vous sont contées. Des préceptes toujours d’actualité et illustrés de situations. «*J’ai rejeté les faux amis, ceux qui envisagent une relation sous couvert de leur intérêt personnel*». «*Il faut ajouter de la vie à la vie pour s’épanouir et non la rêver derrière des écrans*».

Ce livre de 344 pages, fruit de deux années de recherche documentaire, interview, photos, se veut un guide pour tous ceux qui ont côtoyé de

près ou de loin l’Institut. Avec humour, sérieux, réalisme, poésie, ce livre est un témoignage de 150 ans de l’institution dans les traces du père d’Alzon pour qui l’éducation était synonyme de liberté, de franchise, d’ouverture d’esprit, de solidarité, de partage, d’excellence. «*Un livre qui devrait être traduit dans plusieurs langues pour s’exporter*», indique Yvan Lachaud. Le 15 octobre dernier, ce livre était lancé dans la chapelle de la rue Séguier de l’Institut d’Alzon où l’on ressentait beaucoup d’émotion. Car ici on essaie d’amener chaque élève le plus loin possible en allant toujours chercher le meilleur de soi-même.

Aujourd’hui, l’institut d’Alzon continue de former des jeunes autonomes et responsables, futurs acteurs de la société, tout en prônant l’excellence et non l’élitisme. Il est important de développer l’enseignement supérieur pour proposer des formations liées aux besoins de l’emploi. «*C’est en nous inscrivant dans une démarche de progrès que nous pourrions conduire le changement*» affirme Yvan Lachaud, directeur de l’Institut Emmanuel d’Alzon qui poursuit l’œuvre de D’Alzon en s’appuyant sur des valeurs chrétiennes telles le respect, le sens de l’effort et de la persévérance.

MCD



Yvan Lachaud



SOCIAL

Pôle emploi et les Restos du Cœur main dans la main pour l’insertion sociale et professionnelle

Aider les personnes les plus éloignées de l’emploi à retrouver du travail, une place dans la société, tel est l’objectif de ce partenariat.

Chacun aura pour mission de trouver les référents pour faire remonter les problématiques des bénéficiaires et ce que l’établissement public peut leur apporter.

Les 600 bénévoles des Restos du Cœur, 17 centres dans le Gard, sont en contact permanent avec les 161 000 personnes qu’ils servent en repas, denrées alimentaires, ou qu’ils suivent en ateliers... «*Certains ont besoin d’un emploi, d’autres d’une formation*» énonce Philippe Blachère, directeur territorial de Pôle emploi Gard.

Pour Bernard Boulery, responsable départemental des Restos du Cœur, c’est une étape importante pour les aider à retrouver l’accès à leurs droits, ces gens, bien souvent, ont perdu espoir et les CV ou autres démarches administratives les rebutent. Ces personnes non salariées pourront accéder à une plus large gamme d’outils pour les faire progresser. Si cela reste symbolique, c’est néanmoins le fruit d’un travail accompli depuis plusieurs années. La mise à l’emploi, l’accompagnement et la formation sont trois piliers pour faciliter le retour à l’emploi dans les chantiers d’insertion. Cette convention vise à mener de nouvelles actions concertées et complémentaires, afin de renforcer la connaissance réciproque des réseaux et d’identifier les synergies.

Association créée en 1985 par Coluche - 2 200 centres de distribution en France - 2 500 salariés en insertion dans les Structures SIAE - Plus de 4 000 personnes soutenues dans leur recherche d’emploi <https://www.restosducoeur.org/>

MCD



Bernard Boulery Restos du cœur, Philippe Blachère Pôle emploi Gard

ÉCONOMIE

Le projet de développement des Thermes des Fumades en passe d'être bouclé

Le dossier d'extension des Thermes des Fumades arrive en fin de gestation, avec la signature du contrat de concession le 31 octobre. Ce projet complexe, initié il y a plus de six ans, vise à repositionner la station thermale actuelle en catégorie supérieure, en volume de curistes et avec une offre de services plus diversifiée, en collaboration avec un professionnel du secteur, le groupe Arenadour, basé à Dax, le plus grand complexe thermal français.

Max Roustan, vice-président du SIVU, l'actionnaire de l'exploitant actuel des Thermes la Sogatherm, avait fixé ce cap d'un partenariat stratégique, au regard des enjeux techniques, réglementaires, financiers et de marché pesant sur le site.

En effet, la station a été, d'une part, confrontée à des problèmes techniques en 2018, qui ont nécessité des travaux d'aménagement en urgence pour l'ouverture de l'établissement aux curistes, sur préconisations de l'Agence Régionale de Santé. D'autre part, l'ambitieux projet de développement, qui vise à construire un hôtel, rénover entièrement les Thermes et refonder la partie balnéothérapie nécessite un investissement d'environ 25 M€. L'adossement à un partenaire «expert-métier» et offrant une solide surface financière



Max Roustan annonce le lancement des travaux

pour assurer l'investissement et l'exploitation du centre était la seule option réaliste.

C'est donc Arenadour qui a été choisi, dans le cadre d'un processus d'appel d'offres pour une concession de service public. Ce groupe d'envergure nationale détient notamment plusieurs sources, des établisse-

ments thermaux, des hôtels et des résidences de tourisme, et représente 26.000 curistes pour 27 M€ de chiffre d'affaires. Dans ce contexte, afin de conforter l'arrivée de cet acteur et préserver la ressource en eau, les Thermes viennent de faire l'objet d'un deuxième forage, réalisé par le SIVU. En parallèle, dans le cadre du projet global, la collectivité va porter

la création d'un vaste parc de plusieurs hectares à proximité, dédié aux Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM). Avec peut-être, à terme, la réalisation d'un golf...

Les Fumades, le poumon touristique en devenir à l'est de l'agglomération d'Alès ?

CL

CULTURE

«Saudade» pour JM Sauvagnargues

Jean-Marc Sauvagnargues, batteur et chanteur des Fatals Picards sort un nouvel album solo, le 15 novembre, «Saudade»

Jean-Marc Sauvagnargues est cévenol, né dans une famille de musiciens, son père saxophoniste et flûtiste, sa mère pianiste et chanteuse. A 10 ans, il décide que la batterie sera son instrument de prédilection. Il joue dans des groupes de bal. Puis il devient prof, de math et de musique, dans un collège de Seine Saint Denis. Il découvre un autre monde, se rapproche des élèves en difficulté pour leur donner le goût de la musique. Il répond à une petite annonce des Fatals Picards, à la recherche d'un batteur en 2002 et retrouve sa passion.

Fatals Picards

Les Fatals Picards sont devenus en 2019, le groupe français qui a donné certainement le plus de concerts. Plus de 1 700 concerts, un 10ème Olympia en 2020, 400 000 disques vendus et 12 albums. Jean-Marc Sauvagnargues est le batteur, il chante aussi, écrit, compose, et manage le groupe, c'est à dire qu'il gère tout, en relation avec le tourneur, l'attachée de presse, les administratifs... le business. Sur le plan artistique, tout est décidé entre les 4 membres du groupe. Le groupe est accompagné par quatre techniciens talentueux et fidèles qui s'occupent du son, de la lumière et de gérer la scène.

Bossa Nova à coeur

En 2015, JM Sauvagnargues réalise son premier disque solo, dédié à la chanson française. En 2019, il décide de révéler sa passion pour la bossa nova, et s'entoure d'un groupe particulièrement brillant **A Banda**, pour réaliser son nouveau disque «Saudade». Dalida, dont le titre «Paroles, paroles» est revisité par Jean-Marc Sauvagnargues, a repris plusieurs titres standards de bossa nova.

C'est compliqué de vendre, de diffuser, un album, en 2019. Les radios, les télévisions, vecteurs traditionnels de la promotion oublient la chanson française dans leur programmation, à part quelques exceptions. Pourtant, Jean-Marc en est convaincu, beaucoup de personnes aiment la bossa nova et aimeraient écouter ses incontournables tubes revisités ainsi que ses compositions. Mais comment le faire savoir? Être le batteur des Fatals Picards est un atout incontestable. C'est d'ailleurs lui qui chante les chansons douces du groupe, qui peut compter sur 200 000 fans. Fans qui communiquent avec les membres du groupe via les réseaux sociaux. «Saudade» a d'ailleurs été financé par un appel à un financement participatif, un crowdfunding. Le premier concert pour présenter «Saudade» se tiendra à l'Européen, à Paris. Ensuite ? Peut être le théâtre



Jean Marc Sauvagnargues

de sa ville natale, le Cratère à Alès, que la famille et les amis pourraient remplir avec plaisir. Une précision importante pour les fans des Fatals Picards, quel que soit le succès de «Saudade», Jean-Marc Sauvagnargues continuera l'aventure des Fatals Picards. On ne quitte pas sa famille parce que l'on a du succès.

LG



Le Réveil

DU MIDI

JOURNAL HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES DU GARD

RÉSEAU DE
CORRESPONDANTS
FRANCE ENTIÈRE
ET DOM TOM

Cahier Annonces Légales
du Réveil du Midi n° 2595
Vendredi 1er novembre 2019

Le Réveil du Midi - 43 boulevard Gambetta 30000 NIMES
Tél : 04.66.76.18.90 - Fax : 04.66.76.18.91
reveil.du.midi@wanadoo.fr - www.lereveildumidi.fr
Plateforme : http://lereveildumidi.e-marchespublics.com

Selon arrêté du 22 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales : tarif linéaire 4,16 € HT/ligne pour l'année 2019. (Par arrêté du 18 décembre 2015 publié le 27 décembre 2015, modifiant le décret du 21 Décembre 2014 publié dans le JORF du 29 décembre 2016 - Article 5). Le tarif d'une insertion judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise ni ristourne sur facture.

CONSTITUTIONS

N° 020095



SELARL D'AVOCATS
491 Rue Baden Powell
34000 MONTPELLIER
TEL : 04 67 60 37 38

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date à UZES du 23/10/2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : LARVOR HOLDING

Siège social : 525 Chemin du Mas des Tailles 30700 UZES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S

Capital : 10 000 euros

Objet Sommaire : l'acquisition, la gestion, la cession et la prise de participations dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques, et notamment de toutes valeurs mobilières, de droits sociaux ou de parts d'intérêts de sociétés ainsi que de tous titres de placement ;

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Alain LARVOR, demeurant 525 Chemin du Mas des Tailles, 30700 UZES

La Société sera immatriculée au RCS de NIMES.

POUR AVIS, Le Président

N° 020096

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ - Par acte SSP en date du 24/10/2019, a été créée une société : **Dénomination** : TECHNO FIBRE - **Forme** : Société par actions simplifiée - **Capital** : 500 € **Siège social** : 100 Route de Nîmes 30132 CAISSARGUES - **Objet** : Fourniture de l'accès au téléphone et à internet dans les lieux publics et privés. **Durée** : 99 ans - **Admission aux assemblées et droit de vote** : libre - **Agrément** : libre - **Président** : FEZ-ZAOUI Jamal, dmt 5 Impasse Jean Macé 30900 NIMES - **Immatriculation** au RCS de NIMES.

N° 020110



Etude
CARRÉ D'@CTES
Notaires Associés à
SAINT-GILLES (Gard)
458 rue du 19 mars 1962

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Magali FRIAUD, Notaire associé, membre de la SELALR «CARRÉ D'@CTES, Notaires associés», titulaire de trois Offices Notariaux à SAINT GILLES (Gard), 458 rue du 19 mars 1962, à REDESSAN (Gard), 35 rue de la Poste et aux ANGLÉS (Gard), 1130 Avenue de la 2ème DB, le 17 octobre 2019, a été constituée une **société civile immobilière** ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : RO-SO
Le siège social est fixé à : SAINT-QUENTIN-LA-POTERIE (30700),
Mas d'Ayran.

La société est constituée **pour une durée de 99 années**

Le capital social est fixé à la somme de : CENT EUROS (100,00 EUR)

Les **apports** sont des apports en numéraires.

Toutes les **cessions de parts**, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Les premiers gérants de la société sont : Monsieur ROME André et Mademoiselle Sophie ROME.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés de NIMES

Pour avis, Le notaire

N° 020097

Par acte SSP du 18/10/2019, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : AU PTIT BONHEUR - **Objet social** : Vente d'alimentation au détail, snack, restauration sur place et à emporter - **Siège social** : 2 Place Mallet 30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE - **Capital** : 200 € - **Durée** : 99 ans - **Gérance** : Mme ALLIER Emilie, demeurant 8 Impasse des Jardins du Soleil 30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE, Mme ALLIER Sandra, demeurant 8 Impasse des Jardins du Soleil 30200 BAGNOLS-SUR-CÈZE - **Immatriculation** au RCS de Nîmes.

N° 020115

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 25 octobre 2019 est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : BIOCALM

Forme : Société par actions simplifiée à associé unique

Capital : 10.000 euros

Siège : Route de Codognan 30310 VERGEZE

Objet : Négoce au détail de produits biologiques

Durée : 99 années

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à l'unanimité des associés.

Président : Madame Amanda BON-NEMORT épouse CORNIER demeurant 238A Impasse du Bosquet, 30000 NIMES.

Directeur général : M. Corentin BON-NEMORT demeurant 3 Rond Point des Grenadiers, 30740 AIMARGUES.

Immatriculation : au RCS de Nîmes.

Pour avis,

N° 020127

AVIS DE CONSTITUTION - Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BEAUCAIRE en date du 25/10/2019, il a été constitué une **société civile immobilière** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : BRIN D'OSIER - **Siège social** : 8 B Chemin du Figarou, BEAUCAIRE (Gard) - **Objet** : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés - **Capital** : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire - **Gérance** : M. Joseph GARCIA, demeurant 8 B Chemin du Figarou, BEAUCAIRE (Gard) - **Agrément des cessions** : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales - **Immatriculation** : Au registre du commerce et des sociétés de NIMES.

Pour avis, Le gérant

N° 020102

Aux termes d'un acte sous seing privé du 25/10/2019 enregistré à Nîmes, il a été constitué une **Société civile immobilière** :

Dénomination : SCI AUGUSTE BOSC

Siège social : 14, rue de la Madeleine 30000 NIMES

Capital social : 2 000 euros

Objet : Acquisition, location d'immeubles en vide ou en meublé, et biens accessoires et ce sous quelque forme juridique que ce soit, ainsi que leur construction, démolition, réalisation de travaux et revente éventuelle.

Durée : 99 ans

Gérant : Mr PROHIN Arnaud demeurant 4 rue de la Lampèze 30000 NIMES
Ladite société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés de NIMES GARD.

N° 020129

AVIS DE CONSTITUTION - Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société Civile Immobilière - **Dénomination** : ARSE-NIN INVEST - **Siège social** : 137 Chemin des Silènes 30000 NIMES - **Objet** : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil. A caractère exceptionnel, l'aliénation d'immeubles au moyen de vente, échange ou apport en société - **Durée** : 99 années - **Capital** : 100 Euros - **Cession de parts** : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés - **Gérance** : M. Nénad ARSE-NIN, 137 Chemin des Silènes 30000 NIMES - **Immatriculation** : RCS de NIMES.

Pour avis,

N° 020120

AVIS DE CONSTITUTION - JELLEM - S.A.R.L. au capital de 1 000 euros - **Siège social** : 6 Chemin du Pont des Isles 30230 BOUILLARGUES - Par acte SSP du 28 octobre 2019, à Nîmes, il a été constituée une société comme suit : **Forme** : S.A.R.L. - **Dénomination** : JELLEM - **Siège** : 6 Chemin du Pont des Isles 30230 BOUILLARGUES - **Objet** : acquisition, gestion et location meublée de tous biens mobiliers et immobiliers - **Durée** : 99 ans à compter de l'immatriculation de la Société au RCS - **Capital** : 1 000 euros - **Gérant** : M. Lionel PENFRAT 6 Chemin du Pont des Isles 30230 BOUILLARGUES - **Immatriculation** de la Société au RCS de NIMES.

Pour avis, La Gérance



N° 020111

**SOCIETE IMMOBILIERE
DES FUMADES
SAS au capital de 3.178.000 €**
Siège social : Maison de l'Eau,
Avenue des Thermes
30500 ALLEGRE-LES-
FUMADES

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant ASSP en date à Montpellier du 22 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : SOCIETE IMMOBILIERE DES FUMADES

Siège : Maison de l'Eau, Avenue des Thermes 30500 ALLEGRE-LES-FUMADES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 3.178.000 euros

Objet : étude, construction, financement, reconstruction et/ou démolition, mise en valeur, réhabilitation d'immeubles bâtis ou non bâtis, d'ouvrages d'infrastructures, d'ensembles immobiliers à vocation thermique et de bien-être, hôtelière, d'immeubles à usage d'hébergement, de bureaux, de locaux commerciaux, industriels, artisanaux, ou de services publics et/ou plus largement de tout ensemble immobilier à vocation économique, pour son propre compte ou le compte de tiers, publics ou privés ; acquisition, propriété, administration, gestion, exploitation par bail ou autrement des biens et ouvrages définis ci-avant.

Présidente : LANGUEDOC ROUSILLON AMENAGEMENT, Société anonyme d'économie mixte locale dont le siège est sis 117 rue des Etats Généraux, CS 19536, 34961 MONTPELLIER Cedex 2, RCS MONTPELLIER 414 107 334, représentée par M. Aurélien JOUBERT.

Commissaires aux comptes pour une période de 6 exercices soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'AGO des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 :

- **Titulaire** : SARL AUDIT LANGUEDOC (RCS NÎMES 433 452 869) SARL domiciliée 8 Impasse Jean-Baptiste LULLI, 30100 ALES.

- **Suppléant** : AUDIT COMMISSARIAT EXPERTISES (RCS NÎMES 499 962 839), SAS domiciliée 543 Ancien chemin de Mons, 30100 ALES.

Exercice du droit de vote : Tout associé doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses Titres trois Jours ouvrés au moins avant la réunion de l'assemblée, à zéro heure, heure de Paris. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont libres. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de NÎMES.

POUR AVIS, Le Président

**Bouclage jeudi à 16h
parution le vendredi
règlement CB :
par téléphone ou sur
www.lereveildumidi.fr**

N° 020130



04 66 70 60 00

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ALES du 17 octobre 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée.

Dénomination sociale : JUBIL INTERIM ROMANS

Siège social : 17 Quai Boissier de Sauvages 30100 ALES

Objet social : La fourniture de travailleurs pour des périodes limitées en vue de remplacer temporairement ou de compléter la main d'œuvre du client, les personnes placées étant salariées de la Société créée par les présents statuts, sans être sous sa supervision directe ; L'activité de placement telle que définie par les textes en vigueur et plus généralement toute activité de prestation de services pour l'emploi ouverte, par la loi, aux entreprises de travail temporaire ;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 50 000 euros

Gérance : M. Laurent PALAT, demeurant 18 Allée des Bartavelles à 30400 VILLENEUVE-LES-AVIGNON, assure la gérance.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de NÎMES.

**Pour avis
La Gérance**

N° 020104

Par acte SSP du 25/10/2019, il a été constitué une SARL :

Dénomination : MDC

Objet social : Pratique de motocross, entraînements et compétitions sur circuit

Siège social : 194 Chemin de l'Arriasse 30640 BEAUVOISIN

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Gérance : Monsieur Grégory ARAND demeurant 194 Chemin de l'Arriasse à BEAUVOISIN (30640) & Monsieur Jimmy ARIAS demeurant 339 Avenue de la Souleiado à CHATEAURENARD (13160)

Immatriculation au RCS de Nîmes.

N° 020121

AVIS DE CONSTITUTION - Avis est donné de la constitution en date du 28 Octobre 2019 d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : JULIEN TOULERON - **Forme** : Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée - **Siège social** : Zone de l'Euze, Route d'Avignon 30200 BAGNOLS SUR CEZE - **Objet** : Salon de coiffure, barbier et ventes de produits relatifs à ces activités ; restauration rapide sur place ou à emporter, saladerie, bar à vins, bar à bières ainsi que tapas - **Durée** : 99 années - **Capital** : 5 000 euros - **Gérance** : Julien TOULERON 196 Ancien Chemin de Bagnols sur Cèze 30200 VENEJAN - **Immatriculation** : au RCS NÎMES.

Pour avis,

N° 020133



**SCP DANFLOUS-
THEROND
BIANCHI - PROST
Notaires associés à
BELLEGARDE (Gard)
550 Chemin du Cros
des Bards - BP 8**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me BIANCHI, Notaire, le 28/10/2019, il a été constituée une société civile immobilière dénommée MAS BENOIT.

Siège : BEAUCAIRE (30300), 405 A chemin du Mas St Michel.

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition, l'emprunt, l'administration et la gestion du patrimoine social, la conclusion de baux, la jouissance à titre gratuit au profit de ses membres fondateurs de tous biens et droits immobiliers.

Capital social : 100 €.

Apport en numéraire : 100 €.

Gérants : M. David BENOIT-MAURICE et Mme Catherine Frédérique BENOIT-GERARD née PASCAL, dmt ensemble à BEAUCAIRE (30300) 405 A chemin du Mas St Michel.

Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés ou au profit du ou des conjoints d'eux, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Immatriculation : au RCS de NÎMES
Pour avis, Le notaire

N° 020136

Par acte SSP du 12/10/2019 il a été constitué une SARL dénommée :

SARL SAMM

Siège social : 31 rue Beaucaire 30510 GENEAC

Capital : 100 €

Objet : La société a pour objet l'acquisition d'immeuble en vue de la location meublée et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

Gérant : M. TERRAS Jean-Marie Régis 21 Rue Beaucaire 30510 GENEAC

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de NÎMES.

N° 020137

Par acte sous SSP en date à BEZIERS du 26/10/2019, il a été constitué la SAS NTS, sise 47, rue de l'Occitanie, 30000 NÎMES - **Capital** : 1.000 € - **Objet** : restauration rapide sans alcool - **Durée** : 99 ans - **Président** : M. ANAOUJI Salahaddin demeurant 61, rue Esclarmonde de Foix 34500 BEZIERS - **Les actions** ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Les décisions collectives des associés sont adoptées à la majorité des voix des associés présents ou représentés. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins - **Immatriculation** : RCS NÎMES.

Pour avis

N° 020143

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 octobre 2019 à BELLEGARDE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : ATELIER VACCARES

Forme : Société A Responsabilité Limitée.

Capital : 2 000 Euros.

Siège social : Chemin de la Vaque Haute 30 127 BELLEGARDE

Objet social : Fabrication, achat, vente de selles, de chaussures, d'articles et accessoires de maroquinerie

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

Gérante : M. Brice AGUSTI demeurant 44 Chemin des Chênes Blancs à BELLEGARDE (30127).

Immatriculation : Registre du Commerce et des Sociétés de Nîmes.

Pour avis,

Le représentant légal

N° 020145

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date à NÎMES du 22/10/2019, il a été constitué la société SURYA-YOGA STUDIO, SAS, au capital de 200 Euros dont le siège est 2 Rue Ruffi 30000 NÎMES - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - **Objet** : la gestion et l'exploitation de salles de yoga, gymnastique, pilates et toutes activités liées au bien-être physique et corporel - **Exercice du droit de vote** : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions - **Agrément** : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés - **Président** : Monsieur Michaël PORRAS demeurant 8 Avenue Franklin Roosevelt 30000 NÎMES - **Directeur général** : Monsieur Cristian BOSIO demeurant 2 ter rue de l'Egalité 34725 ST ANDRE DE SANGONIS - RCS de NÎMES.

POUR AVIS - Le Président

N° 020154

AVIS DE CONSTITUTION - Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par actions simplifiée à associée unique - **Dénomination** : M.C.D. (Management Conciergerie Décoration) - **Siège social** : 7 Rue Saint Dominique 30900 NÎMES - **Objet** : Toutes activités de conciergerie ; Conseils divers et réalisation en décoration d'intérieur, en design ; Management dans le milieu de l'hôtellerie et management de back office ; Achat et vente d'éléments de décoration ; Nettoyage - **Durée** : 99 années - **Capital** : 1 000 Euros - **Cession d'actions** : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote - **Président** : M. SALA Ingrid dmt 7 Rue Saint Dominique 30900 NÎMES - **Immatriculation** : RCS de NÎMES

Pour avis,



N° 020146

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/10/2019 à Monoblet, il a été constitué une **société civile immobilière** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination sociale** : «**KAYSA**» - **Siège social** : 727 Route de la Cabanelle, 3 Lotissement Le Lacquet, 30170 MONOBLET - **Objet social** : l'acquisition d'immeubles, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement ; la constitution et la gestion d'un patrimoine mobilier et immobilier ; la prise de participation dans toutes sociétés quelles qu'en soient la forme ou l'objet ; le placement de tous fonds disponibles ; et, généralement, toutes opérations mobilières, immobilières ou financières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la société - **Durée de la Société** : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS TC de Nîmes **Capital social** : 1 000 € - **Monsieur NOEL Fabien** et **Madame COSTA PORTA, épouse NOEL**, demeurant ensemble 727 Route de la Cabanelle, 3 Lotissement Le Lacquet, 30170 MONOBLET, assure la **co-gérance**.

LA GERANCE

N° 020113

Avis est donné de la constitution d'une **SCI dénommée M.C.** au **capital** de 500 € - **Siège social** : 29 Impasse de la Réglisse 30900 NIMES - **Objet social** : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens et droits immobiliers dont la société pourra être propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement - **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de Nîmes - **Gérant** : ALVES RIBEIRO CANEDO Mélanie dnt 29 Impasse de la Réglisse 30900 NIMES - **Cession de parts** : libres entre associés, tout autre cession est soumise à l'agrément unanime des associés.

N° 020141

AVIS DE CONSTITUTION - Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : **Forme** : Société par Actions Simplifiée - **Dénomination** : **LA REINE TOQUÉE** - **Siège social** : 2 Place du Château 30820 CAVEIRAC - **Objet** : - Exploitation d'un fonds de commerce de restaurant, traiteur, plats à emporter. - Toutes opérations compatibles avec cet objet, s'y rapportant et contribuant à sa réalisation. - Location de salles - **Durée** : 99 années - **Capital** : 1 000 Euros - **Cession d'actions** : Les actions ne peuvent être cédées qu'entre associés. Dans tous les autres cas, les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote - **Présidence** : M. Pascal CEREZO 16 Rue Fanfonne Guillaume 30820 CAVEIRAC - **Directrice générale** : Mme Marisel CEREZO, 16 Rue Fanfonne Guillaume 30820 CAVEIRAC - **Immatriculation** : RCS de NIMES

Pour avis,

N° 020150

AVIS DE CONSTITUTION - Aux termes d'un acte sous seing privé établi à BEUCAIRE en date du 25/10/2019, il a été constitué une **société civile immobilière** présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : **BRES** - **Siège social** : 24 Avenue Terre d'Argence 30300 BEUCAIRE (Gard) **Objet** : L'acquisition, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel, la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance, la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés - **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés - **Capital** : 1 000 euros uniquement en apports en numéraire - **Gérance** : Monsieur Bruno ASECIO, demeurant 7 B Chemin Saint Joseph, BEUCAIRE (Gard) - **Agrément des cessions** : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement des associés représentant plus des trois quarts des parts sociales - **Immatriculation** : Au registre du commerce et des sociétés de NIMES.

Pour avis, Le gérant

N° 020170

CONSTITUTION - Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : **Dénomination** : **LE VIGNE HAUT** - **Forme** : Société à Responsabilité limitée - **Capital** : 5.000 euros - **Siège social** : 95 impasse des Sources 30820 CAVEIRAC - **Objet** : Maîtrise d'oeuvre et assistance à maîtrise d'oeuvre. Maîtrise d'oeuvre générale de projets de bâtiments tant sur l'étude, la conception, le choix des intervenants et le suivi de la réalisation des ouvrages. Généralement toute opération industrielle, commerciale ou financière, mobilière ou immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement, ou à tout autre objet similaire ou connexe - **Durée** : 99 années à compter de son **immatriculation** au RCS de Nîmes - **Gérance** : Monsieur Elian FERRIERES demeurant 20 Avenue Fanfonne Guillaume 34970 LATTES - **Immatriculation** : au RCS de Nîmes.

Pour avis,

N° 020173

CONSTITUTION DE SOCIETE - Avis est donné le 30/10/2019 de la constitution d'une **SCI dénommée L'ARC EN CIEL**, au **capital** de 500 €, ayant son **siège social** : 102 Route de Nîmes 30700 BLAUZAC - **Objet** : L'acquisition, l'administration, la gestion par location, sous-location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers pour une **durée** de 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de NIMES - Sont nommés **Gérants** : Mme Mélodie FERRIER et M. Salim AIT CHAUCHE, domiciliés 570 route de Nîmes 30700 BLAUZAC.



MODIFICATIONS

N° 020101



P.L.M.C. AVOCATS
30000 NIMES
04.66.04.94.40

SCI PBB
Au capital de 609,80 €
Siège social : 128, rue de Saint Gilles - 30600 VAUVERT
RCS NIMES : 378 236 590

Aux termes d'une AGE en date à NIMES du 18/05/2019, il a été décidé : 1 - De transférer le siège social et l'établissement principal de la société à l'adresse suivante : 13, rue Rabaud St Etienne à NIMES (30) ;

POUR AVIS

N° 020105

NEPTUNE SCI
Au capital de 457 347,05 €
7 cheminement des Buttes BP3 91192 GIF SUR YVETTE
327 097 556 RCS EVRY

L'AGE du 1/7/19 a décidé de transférer le siège social du 7 cheminement des Buttes BP3 91192 GIF SUR YVETTE au 153 route de Langlade 30620 BERNIS à compter du 1/7/19, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Le gérant Mirelle PANKOWSKI demeure au 153 route de Langlade 30620 BERNIS ;

Pour avis
La Gérance

N° 020106

HELLENE SCI
au capital de 304898,03 €
7 cheminement des Buttes 91190 GIF SUR YVETTE
381 065 945 RCS EVRY

L'AGE du 1/7/19 a décidé de transférer le siège social du 7 cheminement des Buttes 91190 GIF SUR YVETTE au 153 route de Langlade 30620 BERNIS à compter du 1/7/19, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La gérante Mirelle PANKOWSKI demeure au 153 route de Langlade 30620 BERNIS ;

Pour avis
La Gérance

N° 020103

DOLPHIS SCI
Au capital de 152449,02 €
7 cheminement des Buttes 91190 GIF SUR YVETTE
409 863 453 RCS EVRY

L'AGE du 1/7/19 a décidé de transférer le siège social du 7 cheminement des Buttes 91190 GIF SUR YVETTE au 153 route de Langlade 30620 BERNIS à compter du 1/7/19, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Le gérant Mirelle PANKOWSKI demeure au 153 route de Langlade 30620 BERNIS ;

Pour avis
La Gérance

N° 020098



ONB
34670 BAILLARGUES
Tel : 04.67.87.66.15
Fax : 04.67.70.06.51

Suivant acte reçu par Lionel GUI-NAULT, notaire à BAILLARGUES (34670), le 21 juin 2019, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement MONTPELLIER 2, le 25 juin 2019, réf. 3404P02 2019 N 01845, le capital social de la Société **LA MAISON DES GEOMETRES**, Société Civile ayant son siège social anciennement Site EDF, 30250 SOMMIERES et devenu : 250 Chemin de Campagne, 30250 SOMMIERES selon décision administrative, identifiée au SIREN sous le n°507 830 453 et immatriculée au R.C.S. de NIMES, a été augmenté à compter du même jour, d'une somme de 280,00 Euros pour être porté de 1.000,00 Euros à 1.280,00 Euros par apports de compte courant d'associé. Les articles «APPORTS» et «CAPITAL SOCIAL» des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis - Le notaire

N° 020114

HOLDING MALCOME
Société par actions simplifiée
au capital de 440.000 euros
Siège social : 80 Impasse du Thym - 30000 NIMES
492 551 809 RCS NIMES

Aux termes de l'assemblée générale du 25 octobre 2019, il ressort que les associés ont pris acte du non renouvellement du mandat du commissaire aux comptes titulaire la société BEZIAT FORTE AUDIT, et du mandat du commissaire aux comptes suppléant la société MBA AUDIT.

N° 020124

CONVENTION.SEPT.SEPT.
SCI au capital de 200 €
Siège social :
32 rue des Fauvettes
91230 MONTGERON
453 660 839 RCS EVRY

Par décision de l'associé unique du 18/09/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 230 impasse des Myrtes 30900 NIMES. Gérant : M. CHAUMONT Christian, René, Joël, Patrick, 230 Impasse des Myrtes 30900 NIMES. Radiation au RCS d'EVRY et immatriculation au RCS de NIMES.

N° 020107

HUGUES RUBIN IMMOBILIER - H.R.I. - Société Civile Immobilière Capital : 100,00 Euros - Siège : 23 Rue du Plan de Long 30250 COMBAS - 823 882 394 RCS NIMES
Suivant acte reçu par Maître Raphaël DEMAILLE, notaire à SAINT GELY DU FESC (34980), le 14/10/2019 les associés ont décidé d'augmenter le capital social de la société et de le porter de 100,00€ à 150.100,00€ à compter de ce jour, suite à l'apport par monsieur Hugues RUBIN d'un terrain à bâtir sis à COMBAILLAUX (34980) lieu-dit NOUNEL cadastré section AO n°163. Cet apport est consenti et accepté moyennant l'attribution à l'apporteur de 150.000 parts sociales nouvelles de UN EURO (1,00 Euro) chacune, entièrement libérées, numérotées de 101 à 150.100. Formalités au RCS de NIMES.



N° 020119



**P.L.M.C. AVOCATS
NIMES
04.66.04.94.40**

RECTIFICATIF à l'annonce modificative parue dans le Réveil du Midi n° 2592 du 11/10/2019 concernant la SAS **SUCLO X FACE**, il convient d'ajouter également qu'aux termes de la même AGE du 27/09/2019, il a été pris acte de la démission de M. Richard REFUFAT de ses fonctions de Directeur Général et de la démission de M. Claude DAUDE de ses fonctions de Président et de la nomination aux fonctions de Président de M. Christophe DAUDE né le 17 novembre 1965 à Nîmes (30) demeurant 188, rue Jean-Jaurès à VERGEZE (30310).

POUR AVIS

N° 020112

**RLM INVEST
Société civile
au capital de 3.500 €
Siège : 154 Rue des Oliviers
30150 SAUVETERRE
830 134 615 RCS de NIMES**

Par décision de l'AGE du 19/09/2019, il a été décidé d'augmenter le capital social de 570 € par apport en numéraire, le portant ainsi à 4.070 €. Mention au RCS de NIMES.

N° 020122

AFA CONTROLE - SAS au capital de 4.000 € - Siège social : 24 rue Barthélémy Contestin, ZA - 30300 FOURQUES - 791 782 824 RCS Nîmes - Par AGE du 1er octobre 2019, les associés ont décidé de transférer le siège au 8 av. de la Moutte, 13220 CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES, à compter du même jour. Formalité : RCS Aix-en-Provence.

N° 020100

Suivant décision collective des associés de la société **SCI JLC**, Société civile au capital de 72.400 €, ayant son siège social Sourban Bas 30540 MILHAUD, 819 802 463 R.C.S. NIMES, en date du 19/09/19 M. Jean-Lou CLEMENT demeurant 3 Rue de Mulhouse 26000 VALENCE a été nommé gérant de la société à compter du 19/09/19, en remplacement de M. Louis CLEMENT, démissionnaire. Formalités au RCS de NIMES.

Pour avis, La gérance

N° 020099

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL - ARTHALAR CONSEIL SAS au capital de 1 000 Euros - Siège social : 40 Rue Pradier 30000 Nîmes - RCS NIMES 843 813 266 - Aux termes des délibérations de l'assemblée générale du 25 septembre 2019, L'associé unique décide d'étendre à compter du 25 septembre 2019 l'objet social aux activités suivantes : - La participation active à la conduite de la politique du groupe et au contrôle de ses filiales et, le cas échéant et à titre purement interne, la fourniture de services spécifiques administratifs, juridiques, comptables, financiers et immobiliers. - L'activité de holding animatrice de groupe, et la centralisation de la trésorerie. L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence. Mention sera faite au RCS de NIMES.

Pour avis et mention

N° 020142



**SCP DANFLOUS-
THEROND
BIANCHI - PROST
Notaires associés à
BELLEGARDE (Gard)
550 Chemin du Cros des
Bards - BP 8**

**AVIS D'AUGMENTATION
DE CAPITAL SOCIAL**

Suivant acte reçu par Me BIANCHI, Notaire, le 18 octobre 2019, il a été ajouté à l'actif de la SCI dénommée **SOJECA**, au capital de 200 €, dont le siège est à CASTILLON-DU-GARD (30210), 3 chemin Mont et Farine, identifiée au SIREN n° 841 484 561 et immatriculée au RCS de NIMES, la moitié indivise d'une propriété avec bâtiment à usage d'habitation avec remises et hangar, le tout sur terrain attenant sis à MONTFRIN (30490), 28 Faubourg du Pont, cadastrée section AR n° 303 d'une contenance totale de 19a 91ca, évaluée à 160.000 €. Le capital social a été augmenté à 160.200 € par la création de 160.000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de 1 € chacune numérotées de 201 à 160.000. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.

Les modifications statutaires seront publiées au RCS de NIMES

Pour avis, Le notaire

N° 020144

**ANDRUEJOL EXPERTISE
COMPTABLE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social :
13 Chemin des Pins du Garde
Lotissement les Romarins
30210 ST HILAIRE
D'OZILHAN
794 020 917 RCS NIMES**

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 9 octobre 2019, il résulte que :
- Madame Aurélie RAMIN née ANDRUEJOL, demeurant 925 Faubourg des Hironnelles 13430 EYGUIERES a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Monsieur Patrick ANDRUEJOL, démissionnaire.

L'article 17 des statuts a été modifié en conséquence et le nom de Monsieur Patrick ANDRUEJOL a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Aurélie RAMIN née ANDRUEJOL.
Aux termes d'une décision du Président du 9 Octobre 2019, Monsieur Patrick ANDRUEJOL, demeurant 721 Rue Paulin Matthieu, Résidence les Oliviers, 13430 EYGUIERES a été nommé en qualité de Directeur Général.

POUR AVIS, Le Président

N° 020149

GASTRONOMIE EVENT - SASU au Capital de 3.000 € - Siège social : 9004 rue des Trabaques 30240 LE GRAU DU ROI - 811 662 519 RCS Nîmes - Suivant AGE du 17 juin 2019, M. Pascal JOVER est démissionnaire de son mandat de P.D.G. - M. Francis Marc ARGALUT, domicilié 10 rue de la Remise, 34160 SUSSARGUES a été nommé P.D.G. de la SAS GASTRONOMIE EVENT, le 17/06/2019.

N° 020135

**AMEGANET
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social :
7, Avenue de la Fontanisse
30660 GALLARGUES-LE-
MONTUEUX
523 230 019 RCS NIMES**

**AVIS DE REMPLACEMENT
DU GÉRANT**

Aux termes du procès-verbal en date du 24.10.2019, l'Assemblée générale a nommé :
- M. Frédéric DELFIEU, demeurant 47, Rue des Cloasades, 34160 SAINT-BAUZILLE-DE-MONTMEL,
- M. Sébastien NGUYEN, demeurant 34 bis, Rue des Mazes, 34160 MONTAUD,
- M. Guilhem ASSIE, demeurant 198, Allée des Ecurieuls, Résidence Emeraude, Apt 3, 34980 SAINT GELY DU FESC,
en qualité de co-gérants pour une durée indéterminée en remplacement de M. Serge CLAPIER démissionnaire. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NIMES.

**Pour avis
La Gérance**

N° 020147

**DCD NOVA
Société civile immobilière
au capital de 3.000 euros
Siège social :
7, Avenue de la Fontanisse
30660 GALLARGUES-LE-
MONTUEUX
819 995 804 RCS NIMES**

**AVIS DE REMPLACEMENT
DU GÉRANT**

Aux termes du procès-verbal en date du 28.08.2019, l'Assemblée générale a pris acte de la démission de M. Serge CLAPIER de ses fonctions de gérant, et ce à compter du jour de ladite assemblée.

L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de NIMES

**Pour avis
La Gérance**

N° 020153

**CABINET DE SOINS
INFIRMIERS «LA TOUR»
SCM au capital de 457,35 €
Siège social : 30 rue Matisse
«Soleil Levant» - 30900 NIMES
RCS Nîmes n° 339 817 546**

Les associés ont pris la décision suivante aux termes d'une délibération en date du 30/06/2004, avec effet au 30/06/2004 :

- de nommer en qualité de co-gérant de la SCM Monsieur FLORH Christian domicilié au 2B Charles de Foucauld à NIMES (30900) en remplacement de Madame BESSON Sylvie, Démissionnaire.

Les actes et pièces relatifs à cette décision seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

**Pour avis et mention
La Gérance**

N° 020123

**5 IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
Au capital de 6 000 euros
Siège social : 5 Rue Sainte
Eugénie - 30000 NIMES
530 013 697 RCS NIMES**

D'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associée unique du 21 octobre 2019, Il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 21 octobre 2019 :

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention :

- les transactions sur immeubles et les transactions sur fonds de commerce
- le négoce, l'importation, l'exportation de boissons alcoolisées de divers fruits, vins, alcools, spiritueux, huiles, jus de fruits et plus généralement tous commerces et tous commerces de bouche,
Nouvelle mention : La société a pour objet, en France comme à l'étranger :
- les transactions sur immeubles et les transactions sur fonds de commerce,
- l'activité de brocanteur, antiquaire, tous commerces y compris les commerces de bouche,

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de NIMES.

Pour avis, le représentant légal

N° 020148

**CABINET DE SOINS
INFIRMIERS «LA TOUR»
SCM au capital de 457,35 €
Siège social : 30 rue Matisse
«Soleil Levant» - 30900 NIMES
RCS Nîmes n° 339 817 546**

L'assemblée générale en date du 30/06/2004 - effet au 20/01/1990 - a décidé de proroger la durée de la société de quatre-vingt-dix-neuf (99) années, ce qui aura pour conséquence de porter cette durée jusqu'au 20/01/2089, sauf nouvelle prorogation ou dissolution anticipée. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
Les actes et pièces relatifs à cette décision seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

**Pour avis et mention
La Gérance**

N° 020155

**E.A.R.L. PESCE
Société Civile
au capital de 146 351,65 €
30700 SANILHAC-SAGRIES
R.C.S. NIMES N° 318 659 778**

L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 août 2019 a constaté la démission de ses fonctions de co-gérante de Madame Roselyne MONGE, épouse PESCE, avec effet ce jour à minuit.

**Pour avis,
La Gérance**

N° 020156

**SCI T.N.T - Au capital de 200 Euros,
Siège social : 36 Chemin de la Pataquièrè - Le Clos des Gardians - 30220 AIGUES MORTES, 443 015 755 RCS NIMES.**

Par AGE du 10 janvier 2018, il résulte que le siège social a été transféré, à compter du 10/01/2018, au 17 Rue Jean-Baptiste Marcet 30220 AIGUES MORTES.



N° 020158



SCP Héliane MARCHI-DURAND et Michel DURAND, Notaires Associés
8 Boulevard Lacombe
30200 BAGNOLS/CEZE

SAM LES OLIVIERS
Société Civile Immobilière
Capital social de MILLE
EUROS (1 000,00 EUR)
Siège social :
4A avenue de la Montade à
BAGNOLS SUR CEZE
RCS NIMES n° 807 589 965

CHANGEMENT DE GÉRANT

Au terme de l'acte de donation reçu par Maître Michel DURAND, notaire associée de la SCP «Héliane MARCHI DURAND et Michel DURAND, titulaire d'un office notarial à BAGNOLS SUR CEZE (30200), 8 boulevard Lacombe, le 7 août 2019, Il a été décidé et constaté :
- la démission de Messaoud AIDOU
- la nomination en ses lieux et places de Monsieur Samy Steve AIDOU, Né à BAGNOLS-SUR-CEZE (30200) le 27 février 1988, demeurant à BAGNOLS-SUR-CEZE (30200) 8 Montée des Oliviers, à compter du 7 août 2019.
Les articles 7 et 13 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
Le notaire

N° 020159

«CONSTRUCTION SMAHA»
Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
Capital social : 1000 €
Siège social : 163 rue de
Brunswick - 30000 NIMES
R.C.S. NIMES B 817 597 784
SIRET 817 597 784 000 13

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
Au terme du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, en date du 11 octobre 2019, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 11 octobre 2019 :
de NIMES (30000), 163 Rue de Brunswick à NIMES (30900), GROUPE ABBEL, 539 Avenue Jean PROUVE et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts relatifs au siège social.

Ancienne mention : le siège social est fixé à NIMES (30000), 163 rue de Brunswick

Nouvelle mention : le siège social est fixé à NIMES (30900) GROUPE ABBEL, 539 Avenue Jean PROUVE

CHANGEMENT DE PRESIDENT
Aux termes du procès verbal de délibération des actionnaires en date du 11 octobre 2019, la collectivité des associés a nommé M. SMAHA MEZYANE Mohammed demeurant à NIMES (30000) 215 rue André Siegfried, à compter du 11 octobre 2019, pour une durée illimitée, en remplacement de M. SMAHA Belkacem démissionnaire.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NIMES.

Pour AVIS et MENTION,
Le représentant légal

N° 020169

L'ATELIER DE MASY SASU au capital de 1 000 €
Résidence Le Riva
4 Quai Général de Gaulle
30300 BEAUCAIRE
R.C.S. : Nîmes B 844 790 527

Avis est donné par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 30 Octobre 2019, l'assemblée décide de rajouter à l'objet social l'activité d'esthéticienne.
L'article 2 des statuts a été modifié, en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des sociétés de Nîmes.

N° 020176

LANGUEDOC FACADES PEINTURES
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 600.00 Euros
Siège social :
1 Rue des Tonneliers
30320 MARGUERITTES
477 554 547 RCS NIMES

Suivant décisions de l'assemblée générale ordinaire du 31 octobre 2019 :
- A la suite de la démission de Monsieur Omar DERKAOUI, gérant, il n'a pas été procédé à son remplacement.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de NIMES.

Pour avis, la gérance

N° 020167

Suivant A.G.E. du 22 juillet 2019 de la Société **AUBERGE BEAUSEJOUR**, S.A.R.L. au capital de 1 000 Euros, dont le siège est Route de Villefort, 30450 CONCOULES, identifiée au SIREN sous le n° 827 478 009 et immatriculée au R.C.S. de NIMES, il a été décidé, à compter du même jour, d'augmenter le capital social d'une somme de 9 000,00 Euros, pour le porter à 10 000,00 Euros par l'émission de 9 000 parts sociales nouvelles de 1,00 Euro. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis - La gérance

N° 020172

CHANGEMENT DE GERANCE - Suivant AGE du 01/10/2019, de la **SARL GROUPE UNIONBAT**, au capital de 10 000 €, siège 31 Rue Papin 30000 NIMES, n° B 810 338 426 RCS NIMES, M. BUDJONNIJS Sergejs dmt 12 Rue Pitot Prolongée 30000 NIMES est nommé gérant en remplacement de M. KIRILOVS Mairis, démissionnaire, à compter du 01.10.2019. Les statuts ont été modifiés en conséquence Article 7 et 8.

N° 020180

Aux termes du P.V. d'AGE du 21/03/2019 à BAGNOLS SUR CEZE, l'associée unique de la **SELARL SANDRINE PEREZ**, au capital de 500,00 €, siège social : 4, Impasse des Amandiers 30200 BAGNOLS SUR CEZE, RCS : Nîmes 498 408 293, a approuvé le transfert du siège social à 7bis, Chemin Fouquet 30200 BAGNOLS SUR CEZE, à compter du 21/03/2019.

La Gérance

Tél : 04 66 76 18 90
Fax : 04 66 76 18 91
reveil.du.midi@wanadoo.fr
www.lereveildumidi.fr

FONDS DE COMMERCE

N° 020116



Maître Bruno LUCE
Avocat
Avenue Jean Perrin
Carrée - BP 103
26702 PIERRELATTE
Cédex

Suivant acte sous seing privé en date du 18 octobre 2019 à ROQUEMAURE (30) enregistré au SPFE de NIMES 1 le 23 octobre 2019, sous le N° 2019 A 05738,
La société **SOLAR SIGNS UK LIMITED** ayant son siège principal Doddy's Yard-Haltwhistel - NE 49 - 9 LD Park Road NORTHUMBERLAND Royaume Uni et ayant son établissement en France 83 Avenue du Général Leclerc - ZAC de la Defraisse 30150 ROQUEMAURE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES sous le N° SIRET 509 267 506 000038

A vendu à la SAS SOLAR SIGNS FRANCE ayant son siège 83 Avenue du Général Leclerc - ZAC de la Defraisse - Bât 5 30150 ROQUEMAURE, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NIMES sous le N° 877 612 382, représentée par son Président M Frantz GASSE

Le fonds de commerce de location, vente, de matériel de signalisation solaire, importation et exportation, objet d'une inscription au Registre du commerce et des sociétés de NIMES sous le n° SIRET 509 267 506 000038, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, moyennant le prix de 450.000 euros, soit :
• 250.000€ (deux cent cinquante mille euros) pour les éléments incorporels
• 200.000€ (deux cent mille euros) pour le matériel
La prise de possession a été fixée au 01 octobre 2019.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, au siège social du séquestre, à savoir Maître Bruno LUCE, Avocat inscrit au Barreau de la DROME - Avenue Jean Perrin - BP 103 26702 PIERRELATTE cedex, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion



Recevez chaque semaine
le Réveil du Midi
45 € l'année
Règlement à Réveil du
Midi, 43 Bd Gambetta
30000 NIMES
Tél. 04.66.76.18.90
Fax. 04.66.76.18.91.
annonce@lereveildumidi.fr
lereveildumidi.fr

N° 020174



Héliane MARCHI-DURAND
Michel DURAND
8 Boulevard Lacombe
30200 BAGNOLS/CEZE

CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte reçu par Maître Michel DURAND, Notaire Associé à BAGNOLS SUR CEZE (Gard) 8 Bd Lacombe, le 27 septembre 2019, enregistré SPFE de NIMES 1ER, le 4 octobre 2019, bordereau 2019N 02372, **l'activité de traiteur a été cédée par :** Monsieur Gilles Fabrice Pascal **VANDERPOORTE**, artisan boucher, demeurant à MAUBERT-FONTAINE (08260) 3 chemin de Rode.
Né à MONTCY-NOTRE-DAME (08090) le 5 septembre 1966.

A la S.A.S. LES GOURMANDISES DE MAËLYS, au capital de 200 €, dont le siège est à CASTILLON-DU-GARD (30210), 4 place du 8 Mai 1945, identifiée au SIREN et immatriculée au RCS de Nîmes sous le n° 851 512 269.

L'activité de traiteur exploitée à CASTILLON DU GARD (30), 4 place du 8 Mai 1945, pour laquelle le CEDANT est immatriculé au RCS de NIMES, sous le n° 803 066 661.

Le cessionnaire est propriétaire de la branche d'activité à compter du jour de la signature de l'acte, l'entrée en jouissance a eu lieu rétroactivement le 11 juillet 2019.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de TRENTE-CINQ MILLE EUROS (35 000,00 EUR), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour SEIZE MILLE CINQ CENTS EUROS (16 500,00 EUR),
- au matériel pour DIX-HUIT MILLE CINQ CENTS EUROS (18 500,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis,, Le notaire

N° 020165

Suivant acte SSP du 16/10/2019, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement Nîmes 1 le 30/10/2019 - Dossier 2019 00080041 réf 3004P01 2019A05903, la **SNC PORTALEZ LEMAIRE** - Capital : 3048,98 € - Siège social : 27 Rue de la République 30000 NIMES - RCS NIMES 345 334 536, **a vendu à la SNC SHOES SERVICES** - Capital : 7 500 € - Siège social : 27, Rue de la République 30000 NIMES - RCS NIMES 444 873 160 - **un fonds de commerce de TABAC PRESSE LOTO**, sis et exploité 27 Place de la République 30000 NIMES ce, au prix de 187 000 €. Le cessionnaire a la pleine propriété du fonds cédé à compter du 21/10/2019 et la jouissance par la prise de possession réelle et effective à compter du même jour compte tenu du calendrier donné par l'administration des douanes. Les oppositions sont reçues au Cabinet de Me Vincent FLAUTO, membre de la SELARL VINCENT FLAUTO AVOCAT 80, Rue Etienne Lenoir 30900 NIMES où il a été fait élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivent la dernière en date des publications légales prévues.

Pour avis



**DISSOLUTION
LIQUIDATION**

N° 020117



FMI Conseils/Nîmes
Expertise Comptable
Tél 04.66.23.19.34
contact@fmiconsils.fr

SCI NISOU

Société en cours de liquidation
Au capital de 10 000 €
6 rue E. Boffa - ZAC
Trajectoire - 30540 MILHAUD
RCS NÎMES 429 472 194

Par Assemblée générale du 19 octobre 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Richard MARTIN demeurant au 46 Rue Baratier 30420 CALVISSON, déchargé ce dernier de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation. Le dépôt des comptes de liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nîmes.

Pour avis

N° 020125

SCI BIENFAISANCE
Société Civile Immobilière
en liquidation
au capital de 183 euros
Siège social : 6, Rue Cardinal
de Cabrières - NIMES (Gard)
353 325 806 RCS NIMES

D'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2019, il résulte que :

- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 30 septembre 2019, suivie de sa mise en liquidation.

- A été nommée comme liquidatrice : Madame Christiane FELGEIROLLES, demeurant à NIMES (Gard) 6, Rue Cardinal de Cabrières, à qui ont été conférés les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

- Le siège de la liquidation est fixé au siège social à NIMES (Gard) 6, Rue Cardinal de Cabrières.

- C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NIMES. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de NIMES.

Pour avis, la liquidatrice

N° 020126

SCI BIENFAISANCE
Société Civile Immobilière
en liquidation
au capital de 183 euros
Siège social : 6, Rue Cardinal
de Cabrières - NIMES (Gard)
353 325 806 RCS NIMES

- L'assemblée générale des associés du 30 septembre 2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au Liquidateur FELGEIROLLES Christiane, et l'a déchargé de son mandat, et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 30 septembre 2019.

- Les comptes de liquidation seront déposés au RCS de NIMES.

Pour avis, la liquidatrice

N° 020118



FMI Conseils/Nîmes
Expertise Comptable
Tél 04.66.23.19.34
contact@fmiconsils.fr

**SCI SYMPHONIE
PASTORALE**

Société en cours de liquidation
Au capital de 3 048,98 €
6 rue E. Boffa - ZAC
Trajectoire - 30540 MILHAUD
RCS NIMES : 393 540 935

Lors de l'assemblée générale du 19 octobre 2019, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Richard MARTIN demeurant au 46 Rue Baratier 30420 CALVISSON, déchargé ce dernier de son mandat, et prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Le dépôt des comptes de liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Nîmes.

Pour avis

N° 020138

LOAN-CAN
Société Civile Immobilière
Au capital de 1 000.00 Euros
Siège social :
290 Route d'Avignon
30150 SAUVETERRE (Gard)
521 259 317 RCS NIMES

D'un procès-verbal d'assemblée générale mixte du 31/10/2019, il résulte que :
- La dissolution anticipée de la société a été prononcée à compter du 31/10/2019 suivie de sa radiation. Aucune liquidation à prévoir compte tenu de l'absence totale d'activité depuis la création de la société.

- Mme Christine MERLANDE, demeurant à SAUVETERRE (Gard) 290 route d'Avignon - Hameau du Four, a tous pouvoirs pour effectuer les formalités de radiation.

- Le dépôt des actes et pièces relatifs à la radiation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NIMES.

Pour avis, Le représentant légal

N° 020131

SOCIETE GIAMMERTINI
SARLU au capital de 100 Euros
Siège social : 127A Avenue
Ampère - 30600 VAUVERT
RCS Nîmes 847 646 064 00018

L'AGO du 1er juillet 2019 a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion et décharge de son mandat à M. Richard CONCINA-GIAMMERTINI, liquidateur, demeurant 56 Route de St-Georges d'Orques à PIGNAN (34), et constate la clôture des opérations de liquidation. Radiation au RCS de Nîmes.

N° 020139

L'AGE des associés du 15/09/19 de la SCI Les Olivades 1, au capital de 152.45 €, siège : 75 rue Tour de l'Evêque 30000 NIMES, immatriculée au RCS de Nîmes 421 763 574, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et donné décharge de son mandat à la société HABITEC représentée par Madame Françoise WINKLER, liquidateur, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de Commerce de Nîmes.

N° 020151

DTM
SARL à Associé Unique
au capital de 4 000,00 €
Siège social : 60 Rue Vincent
Faïta - 30000 NÎMES
RCS Nîmes n° 524 052 214

L'associé unique a décidé aux termes d'une délibération en date du 30/09/2019 la dissolution anticipée de la SARL à Associé Unique DTM avec effet au 30/09/2019 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur Guilhem, Olivier CAVALLIER, né le 24/04/1978 à Nîmes (30) et domicilié 48 Rue Elie Gré 30000 NÎMES, à compter de la même date. L'associé unique a conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à 60 Rue Vincent Faïta 30000 NÎMES qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

Pour avis et mention, Le liquidateur

N° 020160

GRV
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 11 Boulevard
National et 2 Rue du Château
30150 ROQUEMAURE
829.845.379 RCS NIMES

Par décision du 30/06/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. A été nommé Liquidateur : M. Antonino FRANCO demeurant 85 Route de Mesvrin 71200 LE CREUSOT, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé à l'ancien siège social, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de NIMES.

Mention sera faite au RCS : NIMES.

N° 020161

GRV
Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 3.000 euros
Siège social : 11 Boulevard
National et 2 Rue du Château
30150 ROQUEMAURE
829.845.379 RCS NIMES

Par décision en date du 31/08/2019, l'associé unique, M. Antonino FRANCO demeurant 85 Route de Mesvrin 71200 LE CREUSOT, en sa qualité de liquidateur, a établi les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du tribunal de commerce de NIMES.

Mention sera faite au RCS de NIMES.

Pour avis,

N° 020162

ROBERT OBLED
ANIMALERIE
Société à responsabilité limitée
à associé unique
Au capital de 1.000 €
Siège social : 210 Chemin du
Travers - 30250 AUBAIS
RCS Nîmes n° 482 609 690

Suivant acte sous seing privé en date du 26/05/2005, Monsieur **OBLED Robert**, représentant l'Indivision **OBLED**, époux de Mme DELATTRE Marie-Claude, décédée, SIRET 340 418 359 «Le Loueur» a donné à compter du 01/04/2005 en location-gérance au Locataire-Gérant la **SARL ROBERT OBLED ANIMALERIE**, représentée par son gérant, Monsieur Robert OBLED, SIRET 482 609 690, un fonds de commerce d'animalerie, d'oisellerie, la vente des animaux vivants, d'accessoires et aliments en gros et au détail concernant les animaux, et ont arrêté et convenu d'un commun accord suivant **Acte de résiliation amiable de contrat de location-gérance** daté du 30/09/2019 de mettre fin au contrat de location-gérance à compter du 30/09/2019.

L'associé unique Monsieur Robert OBLED - EURL ROBERT OBLED ANIMALERIE - a décidé aux termes d'une délibération en date du 30/09/2019 la modification suivante :
- la **dissolution anticipée** de l'EURL ROBERT OBLED ANIMALERIE avec effet au 30/09/2019 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur **OBLED Robert**, né le 06/10/1951 à Seclin (59) et demeurant 210 Chemin du Travers 30250 AUBAIS, à compter de la même date. L'associé unique a conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 210 Chemin du Travers 30250 AUBAIS qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

Pour avis et mention
Le liquidateur

N° 020157

SCCV LE PETIT CLOS - Société civile de construction vente en liquidation au capital de 1 000 € - Siège social : 6 Rue des Saladelles 30470 AIMARGUES - 818 526 915 RCS NIMES - Suivant décision collective du 17/10/2019, il résulte que les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont, avec effet au 30/06/2019 :
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur M. LAMAZERE Francis, demeurant 6 Lotissement les Saladelles 30470 AIMARGUES et déchargé ce dernier de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de NIMES. Mention sera faite au RCS : NIMES.

Pour avis, le représentant légal



Retrouvez
Le Réveil du Midi
sur Facebook



N° 020108

L'AGE de la **SARL LES CAZALEDES**, au capital de 1 000 €, sise 215 montée des Cazalèdes 30126 LIRAC, immatriculée au RCS de Nîmes sous le numéro 809 789 555, réunie le 26/09/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Madame Carole DIAZ, demeurant 215 montée des Cazalèdes 30126 LIRAC, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 215 montée des Cazalèdes 30126 LIRAC. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nîmes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

N° 020140

B.E.P. Société civile de moyens en liquidation au capital de 457,35 euros Siège social : 59 Route d'Alès – 30900 NIMES. Siège de liquidation : 3 Rue de Nice 30000 NIMES 414 117 036 RCS NIMES. L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 29/04/2019 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Marie-Thérèse CLARY, demeurant 3 Rue de Nice 30900 NIMES, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 3 Rue de Nice – 30000 NIMES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Nîmes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis Le Liquidateur

N° 020128

Par AGE du 20/10/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la **SAS PASSION AUTO 30**, siège social : 121 chemin des Vendanges 30200 BAGNOLS SUR CEZE, au capital de 25 000 €, 878 050 970 RCS NIMES, à compter du 20/10/2019 et sa mise en liquidation. L'AGE susvisée a nommé comme liquidateur M. DI MARTINO Lucas, dmt 121 chemin des Vendanges 30200 BAGNOLS SUR CEZE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

N° 020168

SARL D'EXPLOITATION IMPRIMERIE PUB SUD
Société à responsabilité limitée
au capital de 60.980 €
Siège social : 39 Rue Roussy
30000 NIMES
RCS Nîmes n° 385 118 633

Suivant acte sous seing privé du 18/02/1992, Monsieur **VILLEVIEILLE Bernard**, SIREN 312 841 216 «Le Loueur» a donné à compter du 01/01/1992 en location-gérance au Locataire-Gérant la **SARL D'EXPLOITATION IMPRIMERIE PUB SUD**, représentée par son gérant, Monsieur **VILLEVIEILLE Bernard**, SIREN 385 118 633, un fonds de commerce d'imprimerie de laeure publicit e et toutes activités connexes, et ont arrêté et convenu d'un commun accord suivant **Acte de résiliation amiable de contrat de location-gérance** daté du 02/10/2019 de mettre fin au contrat de location-gérance à compter du 31/10/2019.

Les associés de la **SARL D'EXPLOITATION IMPRIMERIE PUB SUD** ont décidé aux termes d'une délibération du 02/10/2019 la modification suivante :

- la **dissolution anticipée** de la **SARL D'EXPLOITATION IMPRIMERIE PUB SUD** avec effet au 31/10/2019 et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé en qualité de liquidateur Monsieur **VILLEVIEILLE Bernard**, né le 11/02/1951 à Nîmes (30) et demeurant 22, Rue Alphonse Daudet 30320 MARGUERITES -, à compter de la même date.

Les associés ont conféré au liquidateur les pouvoirs les plus étendus pour les opérations de liquidation et notamment réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé à 22 Rue Alphonse Daudet 30320 MARGUERITES - qui sera le lieu d'envoi et de réception de la correspondance et celui de la notification des actes et documents concernant la liquidation.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nîmes.

Pour avis et mention Le liquidateur

N° 020166

JELL - SARL au capital de 163 456 euros - Siège au 2 Chemin de la Triquette 30320 SAINT GERVASY - 380 229 203 RCS NIMES - Préambule

Par décision du 01/10/2019, l'associé unique personne morale de l'EURL **JELL** a décidé conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, la dissolution par confusion de patrimoine et sans liquidation de l'EURL 4E à compter du 31/03/2019. Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de l'EURL 4E au profit de la Société **JELL**, associée unique personne morale de 4E, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous la réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Les oppositions seront reçues au 2 Chemin de la Triquette 30320 SAINT GERVASY. Mention sera faite au RCS : NIMES.

REGIME MATRIMONIAL

N° 020109



Maître Aurélie VIELZEUF
Avocat à la Cour d'appel de Nîmes
6 Rue des Halles
30000 NIMES

HOMOLOGATION DE JUGEMENT EN CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un jugement rendu le 4 septembre 2019 à la requête de Monsieur Stéphane **CHANDELLIER** né le 11 mars 1972 à Aix en Provence (13), de nationalité française, responsable travaux et de Madame Isabelle Louise **BERENGER** épouse **CHANDELLIER** née le 17 mai 1976 à Alès (30), de nationalité française, mère au foyer, demeurant et domiciliés ensemble 3 lotissement des Brezines 30121 MUS. Mariés le 31 août 2002 à MUS (30) sous le régime de la séparation de biens pure et simple aux termes d'un contrat de mariage reçu le 8 juillet 2002 par Maître Frédéric **PLANTIER**, notaire à **VERGÈZE** (30). Le tribunal de Grande Instance de Nîmes a homologué l'acte reçu par Maître Valérie **PRONO-VEYRIER** de la SCP «Sylvain THOMAS et Valérie PRONO-VEYRIER», titulaire d'un office notarial à **CALVISSON**, 20 route de la Cave, le 14 mars 2018 par lequel ils ont convenu de substituer au régime de la séparation de biens pure et simple celui de la communauté de biens réduite aux acquêts.

Pour extrait certifié conforme par l'avocat soussigné. Me VELZEUF

TRIBUNAUX

N° 020152

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE 12 RUE CITE FOULC 30000 NIMES

Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 23/10/2019 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire immédiate à l'égard de :

SARL SERVICES POUR L'URBANISME LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'ENVIRONNEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de EUROS

La Magnanerie 30440 SAINT-LAURENT-LE-MINIER

bureau d'études
 477 677 082

Liquidateur judiciaire : **JULIEN Pierre** 3 boulevard Amiral Courbet BP 10001 30006 NIMES Cedex 4

Juge-commissaire : Monsieur **DEJARDIN Armand**

Juge-commissaire suppléant : Madame **BANCEL Marie-France**

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans les deux mois suivant la publicité au BODACC ou sur le portail électronique à l'adresse <https://www.creditors-services.com>



04 66 76 18 90

DERNIERE MINUTE

N° 020175



GD AVOCATS
Cabinet d'Avocats
28 Avenue Franklin Roosevelt
30000 NIMES

Aux termes du procès-verbal de l'AGE en date du 10 octobre 2019 de la société **HARCOX**, société civile immobilière au capital de 45 734,71 €, sise Zone Euro 2000 à CAISSARGUES (30132) immatriculée au RCS de NIMES sous le n° 398 048 041, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 10 octobre 2019 et sa mise en liquidation amiable.

Le Gérant, Monsieur Réginald **POTTIER** né le 27 octobre 1959 à BOULOGNE BILLANCOURT (92) demeurant «Rue Ferisson 30190 ST GENIES DE MALGOIRES », exercera les fonctions de liquidateur durant la période de liquidation avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à «Zone Euro 2000 à CAISSARGUES (30132)», adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de NIMES.

Mention sera faite au RCS de NIMES.

N° 020164

CLOTURE DE LIQUIDATION -

Aux termes du PV de l'AGE du 29/10/2019 les associés de la **SCCV TERRA CASTEL**, au capital de 1 000 €, siège 23 Rue Sainte Félicité 30000 NIMES, n°504 565 524 RCS NIMES, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et donné décharge de son mandat à **TERRA LOTI**, liquidateur, et ont constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NIMES.

N° 020163

Avis est donné de la constitution d'une **SASU dénommée L'UNIK** au capital de 500 € - **Siège social** : 73 Avenue Jean Jaurès 30900 NIMES - **Objet** : Café. Salon de Thé. Crème glacée. **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de NIMES - **Président** : Amin EL ALOUANI demeurant 1836 avenue Georges Dayan 30900 NIMES - **Actions** : Elles sont obligatoires, nominatives et librement négociables - **Droit de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

N° 020171

Avis est donné de la constitution d'une **SASU dénommée FPROTECT** au capital de 1 000 € - **Siège social** : 59 Impasse Mirabel 30900 NIMES - **Objet** : Activité de sécurité privée - **Durée** : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de NIMES - **Président** : SAVIGNAUD Michel demeurant 59 Impasse Mirabel 30900 NIMES - **Actions** : Elles sont obligatoires, nominatives et librement négociables - **Droit de vote** : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.



N° 020183



Me Thierry GADEL
Notaire
30730 SAINT-MAMERT
DU GARD

Aux termes d'un procès-verbal en date du 16 octobre 2019, de l'Assemblée Générale Extraordinaire déposée au rang des minutes de Me GADEL, Notaire à ST MAMERT DU GARD, le 16 octobre 2019, enregistré, les associés de la société civile immobilière dénommée LUCAS CLASODA, au capital de 1.000,00 euros, siège à NIMES (30900) 1 avenue Georges Pompidou l'Occident 1 Escalier 2, RCS NIMES N°411 512 130, ont décidé, savoir :

- d'étendre l'objet social à l'acquisition et gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières,
- de modifier la forme de la société en société civile.

- de transférer le siège social à BRIGNON (30190) 8 impasse Briginno à compter du 16 octobre 2019.

Les statuts seront modifiés en conséquence.

POUR AVIS
Me GADEL, Notaire

N° 020177

AVIS DE DISSOLUTION

Par AGE du 31/10/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SARL IMMOPRO, siège social 1950 av. Maréchal Juin, Le Polygone 30900 NIMES, au capital de 1 000 €, RCS NIMES 814 851 259, à compter du 31/10/2019 et sa mise en liquidation. L'AGE susvisée a nommé comme liquidateur M. VICENTE Yann dmt 225 rue des Gres 30190 LA ROUVIERE, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 1950 av. Maréchal Juin 30900 NIMES.

N° 020179

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'AGE des associés de la SARL IMMOPRO, capital 1 000 €, siège 1950 av. Maréchal Juin, Le Polygone 30900 NIMES, 814 851 259 RCS NIMES, du 31/10/2019 a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de sa gestion et donné décharge de son mandat à M. VICENTE Yann, liquidateur, et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NIMES.

N° 020181

AVIS DE DISSOLUTION - Du PV de l'AGE du 1/10/2019, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la SARL AUTONOMIE-SERVICES au capital de 1 000 €, siège social : 85 rue Henri Moissan 30900 NIMES, RCS NIMES 791 226 400, à compter du 1/10/2019 et sa mise en liquidation. Mme Brigitte SANCHEZ demeurant Route des Marines 30240 LE GRAUDU-ROI a été nommée liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé : 85 rue Henri Moissan 30900 NIMES.

N° 020184



FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
Parc Georges Besse
80, Allée Charles Babbage
30000 NIMES

Par acte SSP en date du 31.10.2019, il a été constitué une SARL dénommée : **CHRISTOPHE TATIN CONSEILS**

Sigle : CTC

Nom commercial : CHRISTOPHE TATIN CONSEILS

Objet social : Conseil en organisation, intermédiaire en gestion RH et formations, assistance aux entreprises en matière commerciale, administrative et financière, gestion de carrières professionnelles, gestion sociale, et recrutement.

Siège social : 162 rue Louis Lumière - 30900 NIMES

Capital : 1.500 euros

Gérance : M. Christophe TATIN, demeurant 320 Chemin de Saint Bonnet, Le Clos des Oliviers, Villa D 30320 BEZOUCE

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES.

N° 020185

SARL ASTEC HOLDING
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.386.500 €
Siège social : ZI Les Espinaux
Route de Bagnols
30340 SAINT PRIVAT
DES VIEUX
491 976 213 RCS NIMES

NOMINATION CO-GERANT

Par décision de l'assemblée générale, du 8 juillet 2019, il a été pris acte de la nomination de Madame Mireille GUE-RIN épouse GUILLAUME, demeurant 53 chemin du Replo 30340 ST PRIVAT DES VIEUX en qualité de co-gérant et ce, à compter du même jour pour une durée indéterminée.

Mention en sera faite au RCS de Nimes
Pour avis,
La gérance

N° 020190

SCI 3M2J
Société Civile Immobilière
Au capital de 1.000 Euros
Siège social : 148 chemin
d'Aubais - 30250 JUNAS
R.C.S NIMES 794 548 339

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2019, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Michèle STRUBEL en qualité de co-gérante et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis
La Gérance

N° 020188

Du PV de l'AGE du 31/10/2019, l'associé unique de la SASU MD PRO-JETS OCCITANIE au capital de 1 000 €, RCS NIMES 848 027 181, le siège social a été transféré de Groupe Abbei, Ville active 539, Avenue Jean Prouvé 30900 NIMES au 70 Rue Jean Vilar 30130 PONT-ST-ESPRIT à compter du 31/10/2019. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Dépôt au RCS de NIMES.

N° 020187

SAINTE COLOMBE
Société civile
d'exploitation agricole
Au capital de 23 000 Euros
Siège social :
9001 Route de Générac
Domaine Sainte Colombe
30800 SAINT-GILLES
493 681 886 RCS NIMES

D'un procès-verbal de décisions extraordinaires de l'associé unique du 30 septembre 2019, il a été décidé de modifier l'objet social à compter du 30 septembre 2019 :

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

Ancienne mention : La société a pour objet :

- L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens et propriétés agricoles, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société de biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités,
- Plus spécialement l'activité d'élevage de chevaux et de taureaux.

- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation, et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher à l'objet sus indiqué.

Nouvelle mention : La société a pour objet :

- L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens et propriétés agricoles, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à la disposition de la société de biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités,
- Plus spécialement l'activité d'élevage de chevaux et de taureaux,
- La réalisation de tous travaux agricoles et de terrassement,
- Le transport de bétail,
- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation, et généralement toutes opérations de nature civile pouvant se rattacher à l'objet sus indiqué.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de NIMES.

Pour avis, le représentant légal

N° 020186

Aux termes d'une décision en date du 23/09/2019, l'associé unique de la SASU EGCB au capital de 1 000 euros RCS NIMES 834 044 729 a décidé de transférer le siège social de la société de 1 Bis Ruelle Ernest Renan, 30800 ST GILLES à 17 Chemin de la Bouvine, 30127 BELLEGARDE à compter du 01/10/2019, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Mention en sera faite au RCS de NIMES.

N° 020189

En date du 31 Octobre 2019 à VAUVERT. **Forme** : SARL - **Dénomination** : SARL IJIMMO - **Siège social** : 12 avenue de la Condamine VAUVERT (GARD) - **Capital** : 1 000 € - **Objet** : La promotion immobilière, de logement, de bureau, de service, l'aménagement de terrains en vue de la vente ou de la location - **Durée** : 50 ans - **Cogérant** : la SARL Gp HOLDING, 12 avenue de la Condamine à VAUVERT, représenté par Gérard PESENTI et la SARL EMALIA, 95 Impasse des Sources 30820 CAVEIRAC, représenté par Michel CAUDET.

N° 020134

ATELIER BAIE - SARL au capital de 22 867,35 Euros - **Siège social** : 10 Rue des Tilleuls 30900 NIMES - R.C.S NIMES 340 715 622.

L'AGE du 30/06/2019, statuant conformément à l'article L 223-242 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société.

Appels d'offres
avec DCE

site :
www.lereveildumidi.fr

plateforme :
<http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>



Retrouvez
Le Réveil du Midi
sur Facebook

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avec actulegales.fr, vous consultez
GRATUITEMENT les annonces légales de
moins d'un an.

Actulegales.fr, avec votre journal

Actulegales.fr
Tous les jours, toutes les annonces légales entreprises

Association de la presse pour la transparence économique (APTE) avec le concours d'Infolegale



Commune de MEJANNES LE CLAP
AVIS D'INFORMATION DE MARCHÉ
DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
Marché de Maîtrise d'Œuvre pour
1 Etude de Faisabilité, Avant Projet et Dossier
Loi sur l'Eau pour la reconfiguration/extension ou la
construction d'une station d'épuration

Adresse - Maître d'Ouvrage : Commune de MEJANNES LE CLAP - Mairie 30430 MEJANNES LE CLAP - Tél : 04 66 24 41 19
Objet du marché : Marché de maîtrise d'œuvre pour 1 étude de faisabilité, avant projet et dossier loi sur l'eau pour la reconfiguration/extension ou la construction d'une station d'épuration
Etendue du marché : Service de maîtrise d'œuvre régi par la loi MOP - missions étude de faisabilité, avant projet / dossier lois sur l'eau
Capacités requises :
Références : Missions Similaires
Administratives : selon décret n°2016-360 du 25 mars 2016
Certificat de **pratique du droit** à titre accessoire nécessaire à l'activité de maître d'œuvre
Procédure : Procédure Adaptée selon article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
Critères d'attribution : Valeur Technique / Prix des Prestations
Date et lieu de réception des candidatures : Les sociétés intéressées devront envoyer leur offre à Mr le maire - Commune de Méjannes Le Clap avant le **vendredredi 25 novembre 2019 à 12h**
Date d'affichage : Jeudi 31 octobre 2019



Commune de MEJANNES LE CLAP
Mise en vente d'immeubles communaux :
- Ancienne mairie
- Local commercial

La commune de Méjannes le clap procède à la mise en vente de 2 immeubles :
- **Ancienne mairie au prix plancher de 125 000 €**,
- **Local commercial au prix plancher de 28 000 €**.
Règlement : La commune conclura la vente avec le promettant dont l'offre comblera par ordre de priorité :
- D'une part, le montant le plus élevé,
- D'autre part l'absence ou le minimum de conditions suspensives (prêt, permis de construire ...).
Ces dernières devant être analysées comme étant non risquées ou contraignantes.
Toute offre inférieure au prix plancher ne sera pas étudiée.
En aucune manière, la commune ne tiendra compte du projet envisagé par les acquéreurs potentiels lors de l'analyse des promesses.
Organisation des visites : Une visite collective est prévue sur site le **jeudi 21/11/2019 à 14h** sur inscription préalable par téléphone au 04.66.24.41.19. Après participation à la visite, l'intégralité du dossier technique sera consultable.
Dépôts des promesses d'achat : Les offres doivent parvenir au plus tard le 1er décembre à 16h à : Mairie Méjannes Le Clap - rue du Champ de Mars 30430 MEJANNES LE CLAP
Sur la base du modèle de promesse d'achat à reproduire (à demander à la mairie) par envoi postal (sous pli portant la mention «ne pas ouvrir : Offre d'achat ancienne mairie / local commercial»)
Renseignements : Mairie de Méjannes le clap, tel 04.66.24.70.28

SIAEP DE LA MAYRE
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
TRAVAUX D'AMELIORATION DU RENDEMENT DU
RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

1 - Identification de l'organisme qui passe le marché : SIAEP DE LA MAYRE
2 - Nom et adresse officiels de la personne publique : Monsieur le Président, Bruno DELEUZE - SIAEP DE LA MAYRE - Commune de DEAUX - Place de la Mairie 30360 DEAUX
3 - Objet du marché : TRAVAUX D'AMELIORATION DU RENDEMENT DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE
4 - Lieu d'exécution des travaux : Commune de DEAUX
5 - Durée du marché :
Début de la période de préparation : 13 Décembre 2019
Délai : 8 semaines de travaux et 4 semaines de préparation
6 - Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse, conformément aux articles L2152-7, L2152-8, R2152-6 et R2152-7 du Code de la Commande Publique, appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation.
En cas d'offres anormalement basses, il sera fait application de l'article L2152-6, R2152-3 à R2152-5 du Code de la Commande Publique.
7 - Procédures : Mode de passation : Procédure adaptée – article L2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique
8 - Conditions de délai :
Date limite de réception des offres : 2 Décembre 2019 à 12h00
Délai minimum de validité des offres : 120 jours
9 - Date d'envoi du présent avis à la publication : Jeudi 31 Octobre 2019
10 - Adresse auprès de laquelle les renseignements techniques et administratifs peuvent être obtenus : Via la plateforme de dématérialisation
11 - Modalité d'obtention des documents :
Plateforme de dématérialisation : <http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>
12 - Modalité remise des plis :
Plateforme de dématérialisation : <http://lereveildumidi.e-marchespublics.com>



PREFET DU GARD

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC
PROJET DE PLAN DE PRÉVENTION DU BRUIT
DANS L'ENVIRONNEMENT (PPBE) DES
INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT TERRESTRE
DE LA COMMUNE DE BEUCAIRE
2ÈME ET 3ÈME ÉCHÉANCE

Le projet de plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) pour les infrastructures du réseau routier communal de Beaucaire, ayant fait l'objet d'une cartographie du bruit au sens des articles L572-1 à L572-11 du code de l'environnement, sera mis à la consultation du public du 15 novembre 2019 au 15 janvier 2020 sur le site internet des services de l'État dans le Gard : <http://gard.gouv.fr/Politiques-publicques/Environnement/Bruit-lie-aux-transports> et à la DDTM du Gard, 89 rue Wéber à Nîmes.
Le présent PPBE concerne les voies communales suivantes :
- voies nord-sud débutant au giratoire RD986/RD999 et finissant à l'intersection avec la RD15.
- route de Nîmes, avenue Farciennes, Quai de la Paix et Général de Gaulle, débutant au giratoire RD90 et finissant au giratoire RD 999.
A l'issue de la phase de consultation, le PPBE sera soumis à l'approbation du préfet du Gard.



Le Réveil du Midi (1an)
+ Le Gard en Chiffres 53 €

Offre couplée

Je profite de l'offre

Nom - Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Email :

Règlement : Le Reveil du Midi
43 Bld Gambetta - 30000 NIMES

- Abonnement 1 an
Le Réveil du Midi
+ Le Gard en Chiffres
53 €
- 10 exemplaires
Le Gard en Chiffres
80 €
- 20 exemplaires
Le Gard en Chiffres
120 €



**Communauté d'Agglomération
GARD-RHODANIEN
AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
Etude sur la Mise en Place d'un Service
Communautaire de Broyage des Déchets
Verts sur le Territoire de l'Agglomération du
GARD RHODANIEN**

Pouvoir adjudicateur : Désignation : Communauté d'Agglomération du GARD RHODANIEN - CS 20190 - 30205 BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX
Téléphone : 04.66.79.01.02 - Fax : 04.66.79.33.50 - Adresse internet : <http://www.gardrhodanien.com> - E-Mail : accueil@gardrhodanien.com
Statut : Communauté d'agglomération

Activité(s) principale(s) :

• Services généraux des administrations publiques
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché : ETUDE SUR LA MISE EN PLACE D'UN SERVICE COMMUNAUTAIRE DE BROYAGE DES DECHETS VERTS SUR LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMERATION DU GARD RHODANIEN -

Le présent marché porte sur l'accompagnement de la Communauté l'agglomération du Gard rhodanien d'une étude sur la mise en place et le développement du broyage des végétaux en partenariat avec les communes adhérentes.

L'objectif principal de la mission

• Proposition d'un scénario optimal d'un service de broyage itinérant de déchets vert sur les 44 communes de la Communauté d'agglomération
La mise en place d'un service itinérant de broyage des déchets verts permettra de :

- Diminuer le tonnage de déchets verts apportés en déchetterie,
- Sensibiliser ses administrés à l'interdiction de l'usage de phytosanitaires et d'engrais chimique, et de jardiner au naturel avec des méthodes alternatives.
- Réduire les déplacements en déchetterie et d'obtenir un paillis et un engrais naturels et gratuits.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) ordinaire(s)

Type de marché de services : Services courants hors services sociaux, spécifiques et juridiques

Lieu principal d'exécution : Le territoire de la collectivité.

CPV global à la consultation

CPV principal : 71241000-9

Les prestations sont traitées à prix forfaitaires.

Dévolution en marché unique.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

Procédure : MAPA ouvert

Remise des prestations : Les candidats devront remettre les prestations suivantes : Pour qu'une offre soit considérée comme valable, elle devra obligatoirement comporter les documents suivants :

- Le cahier des charges accepté sans aucune modification dûment paraphé à chaque page, daté et signé
- La liste des intervenants sur l'étude, leur curriculum vitae et leurs références
- Une note méthodologique du candidat décrivant sa perception de l'étude, la méthode proposée, échéanciers, les documents de présentation envisagés, les moyens humains et matériels mis en œuvre pour mener à bien cette étude dans les délais fixés.
- L'offre de prix

Critères d'attribution : Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

1. Critère Caractéristiques opérationnelles : pondéré à 20 sur 100 points.
La qualification du candidat, les références du BE sur des études similaires.
2. Critère Prix des prestations : pondéré à 40 sur 100 points.
3. Critère Valeur technique : pondéré à 40 sur 100 points.

La méthodologie proposée et les techniques mises en œuvre pour réaliser l'étude (calendrier, nombre d'atelier...)

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : 16/2019

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 29/10/2019

Date limite de réception des offres : 22/11/2019 à 12:00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Délivrance du DCE : Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Modalités essentielles de financement et de paiement : Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Avis périodique : Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes
Conditions de remise des candidatures : La transmission des candidatures se fait obligatoirement par voie électronique via le profil d'acheteur se :

<https://www.marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

La remise des candidatures contre récépissé n'est pas autorisée.

La présentation d'une candidature sous forme d'un support physique électronique n'est pas autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale n'est pas autorisé.

Signature des documents transmis par le candidat : Il n'est pas exigé des candidats que l'acte d'engagement soit signé(e) au stade de la réception des offres. Seul l'attributaire devra impérativement signer électroniquement l'acte d'engagement.

En cas de groupement l'acte d'engagement sera signé(e) par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité par un document d'habilitation (copie de la convention de groupement ou acte spécifique d'habilitation). La production d'un document d'habilitation, signé de façon électronique par chaque membre du groupement, sera exigée du seul attributaire.

L'obligation de signature électronique se fait conformément aux conditions fixées par l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique des contrats de la commande publique.

Profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr/>

Autres Informations : Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qu'ils ont déjà transmis dans une précédente consultation et qui demeurent valables.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre technique : Communauté d'Agglomération du GARD RHODANIEN - Adresse : CS 20190 - 30205 BAGNOLS-SUR-CEZE CEDEX - Téléphone : 04.66.79.01.02 - Fax : 04.66.79.33.50 - Courriel : accueil@gardrhodanien.com - Adresse internet : <http://www.gardrhodanien.com>



**Commune de VAL D'AIGOUAL
AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
Souscription des contrats d'assurances
pour la Commune de VAL D'AIGOUAL**

• **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de VAL D'AIGOUAL - 1 Place Francis Cavalier 30570 VAL-D'AIGOUAL

• **Correspondant :** marianne.vertommen@valdaigoual.fr

• **Type de procédure :** Procédure adaptée.

• **Objet du marché :** Souscription des contrats d'assurances pour la Commune de VAL D'AIGOUAL

• **Caractéristiques principales :** Réalisation continue de prestations homogènes sur une durée maximale de 4 ans à compter du 1er janvier 2020

• **Des variantes seront-elles prises en compte :** NON

• **Présentation des lots :**

Lot 1 : assurance des dommages aux biens et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66515000-3

Lot 2 : assurance des responsabilités et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66516000-0

Lot 3 : assurance des véhicules et des risques annexes

Classification CPV : Objet principal : 66514110-0

Lot 4 : assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus

Classification CPV : Objet principal : 66513000-9

Lot 5 : assurance des prestations statutaires

Classification CPV - Objet principal : 66512000-2

• **Conditions relatives au marché :** Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

En application des articles R. 2142-19 à R. 2142-24 du Code de la Commande Publique et au vu des conditions spécifiques requises en matière de marché d'assurance, les opérateurs économiques groupés devront, au stade de l'attribution, adopter la forme juridique d'un groupement conjoint avec mandataire.

• **Conditions de participation :**

• **Critères de sélection des candidatures :** Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités énoncées dans le règlement de consultation.

Sélection :

tous les candidats ayant satisfait aux exigences réglementaires des articles R. 2144-1 à R. 2144-7 du Code de la Commande Publique et possédant les capacités professionnelles, techniques et financières jugées suffisantes. Dans l'éventualité d'une co-traitance, chaque co-traitant devra présenter ces justificatifs

• **Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.

• **Date limite de réception des offres :** 29/11/2019 à 12h

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

• **Adresse où elles doivent être transmises :** Les offres devront être déposées, conformément au règlement de consultation, sur la plate forme de dématérialisation : e-occitanie

• **Le dossier de consultation des entreprises est intégralement et gratuitement téléchargeable sur le site internet :** e-occitanie

• **Renseignements complémentaires :** Pour tout renseignement d'ordre administratif et/ou technique et adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Commune de VAL D'AIGOUAL - 1 Place Francis Cavalier 30570 VAL-D'AIGOUAL - Contact : marianne.vertommen@valdaigoual.fr

• **Procédures de recours :**

• **Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif ALES - Place Henri Barbusse 30100 ALES

• **Date d'envoi du présent avis :** 29/10/2019



Commune de AUBAIS
AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE
Réhabilitation et travaux de voirie

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville d'AUBAIS
Adresse : Hôtel de Ville - Service «Aménagement du territoire – Marchés Publics» - 11, Avenue Émile Léonard 30250 AUBAIS - Tél : 04.66.80.89.00
Objet du marché : Réhabilitation et travaux de voirie
Mots descripteurs : Voirie et réseaux divers.
Type de travaux : Exécution.
Lieu d'exécution : Aubais
Type de marché : Procédure adaptée. Marché à bons de commande avec maximum. Attribution d'un marché unique. Cette nouvelle procédure a été initiée à la suite de la décision du pouvoir adjudicateur de classer la précédente consultation sans suite pour motif économique.
L'avis implique : L'établissement d'un accord-cadre.
Renseignements à fournir par le candidat : Ceux fixés dans le Règlement de Consultation.
Critères de sélection des offres-pondération : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le Règlement de Consultation.
Modalités d'obtention du dossier de consultation des entreprises : Les dossiers sont à télécharger sur le site : <https://marchespublics.gard.fr>
Conditions de délais :
Date limite de réception des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.
Délai de validité des offres : 22 Novembre 2019 à 12 heures
Adresse auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus :
Renseignements d'ordre administratif : amenagementduterritoire@aubais.fr
Renseignements d'ordre technique : csmc.losma@gmail.com
Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 Octobre 2019



Commune de BONNEVAUX
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE
Portant sur le Projet d'Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du Zonage d'Assainissement des Eaux Usées de la Commune de Bonnevaux (30)

Objet de l'enquête

Par arrêté du 14 octobre 2019, Madame le Maire de la commune de Bonnevaux a prescrit la mise en enquête publique unique du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du zonage d'assainissement des eaux usées.

Déroulement de l'enquête

L'enquête publique unique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et du zonage d'assainissement des eaux usées se déroulera :

du lundi 18 novembre au vendredi 20 décembre 2019 inclus, soit 33 jours consécutifs.

Le siège de l'enquête est fixé à la Mairie de Bonnevaux, Le Village 30 450 BONNEVAUX.

Le dossier d'enquête publique est consultable :

- soit en format papier dans les locaux de la mairie de Bonnevaux, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00,
- soit en format numérique à partir d'un poste informatique situé à la mairie de Bonnevaux, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00,
- soit en format numérique sur le site internet de la commune à l'adresse suivante : www.bonnevaux.com

Le public pourra émettre ses observations, propositions et contre-propositions :

- sur le registre papier mis à disposition à la mairie de Bonnevaux, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00,
- par courrier postal, à l'attention de Mr Yves HEBRARD – Commissaire-Enquêteur domicilié pour la circonstance en mairie de Bonnevaux,
- par courriel : elaborationPLUBonnevaux@gmail.com
- par voie orale directement au Commissaire-Enquêteur au cours de ses permanences en Mairie de Bonnevaux.

Les observations et propositions du public émises par voie écrite et voie électronique seront visibles sur le registre papier mis à disposition en Mairie de Bonnevaux ainsi que sur le site internet de la commune de Bonnevaux (www.bonnevaux.com).

Commissaire-enquêteur

L'enquête publique unique sera conduite par Mr Yves HEBRARD, commissaire-enquêteur désigné par le Tribunal Administratif de Nîmes, par décision n°E19000119/30 en date du 19 septembre 2019.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Bonnevaux, aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- le **lundi 18 novembre 2019 de 9h00 à 12h00**
- le **mercredi 4 décembre 2019 de 9h00 à 12h00**
- le **vendredi 20 décembre 2019 de 14h00 à 17h00**

Autres modalités

Identités des personnes pouvant donner des informations : Mme Roseline BOUSSAC, maire de Bonnevaux (04 66 61 12 68).

Conditions de communication du dossier d'enquête : par voie dématérialisée en téléchargement sur le site internet : www.bonnevaux.com. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique sous format papier auprès de la commune de Bonnevaux, durant toute la durée de l'enquête.

Rapport de l'enquête publique

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront consultables par toute personne :

- en version papier à la mairie de Bonnevaux, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat, soit les mardi et jeudi de 9h00 à 12h00,
- en version dématérialisée sur le site internet de la commune de Bonnevaux : www.bonnevaux.com
- durant un an à compter de la clôture de l'enquête, soit jusqu'au 20 décembre 2020.

Décision

A l'issue de l'enquête publique, Madame le Maire en présentera le bilan devant le Conseil Municipal, qui en délibérera et en adoptera le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

CAISSARGUES



Commune de CAISSARGUES
AVIS D'ATTRIBUTION
ENTRETIEN DES ESPACES VERTS
DE LA COMMUNE DE CAISSARGUES

Mairie de CAISSARGUES - M. Christian SCHOEPFER - Maire - 16 Rue de la Souleiado 30132 CAISSARGUES - Tél : 04 66 38 11 58
mél : mairie.caissargues@wanadoo.fr - web : <http://www.mairie-caissargues.fr>
Objet : ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA COMMUNE DE CAISSARGUES

Ce marché fait suite à une procédure précédente classée sans suite en juin 2019
Référence acheteur : 2019.CAIS.0005

Nature du marché : Services

Procédure ouverte

Classification CPV : Principale : 77310000 - Réalisation et entretien d'espaces verts

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 - 30941 NÎMES - Cedex 09
Tél : 0466273700 - Fax : 0466362786 - greffe.ta-nimes@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : cf. adresse ci-dessus.

Attribution du marché

Valeur totale du marché (hors TVA) : 457696.5 euros

Nombre d'offres reçues : 3

Date d'attribution : 11/09/19

Marché n° : 2019.CAIS.0005

ESAT OSARIS, 940 chemin des Minimes, 30900 Nîmes

Montant HT : 457 696,50 Euros

Le titulaire est une PME : NON

Sous-traitance : non.

Envoi le 25/10/19 à la publication

Pour retrouver cet avis intégral, allez sur : <http://www.marches-publics.info>

Pour vos annonces légales
une seule adresse e-mail
reveil.du.midi@wanadoo.fr
Ou sur notre site internet
lereveildumidi.fr



Commune de SAINT BONNET DU GARD
ERRATUM - AVIS D'ENQUETE
portant sur la révision du POS valant élaboration
du PLU de la commune de Saint Bonnet du Gard

ERRATUM concernant l'avis d'enquête publique du PLU de Saint Bonnet du Gard qui a lieu du 14 octobre au 16 novembre 2019

L'adresse mail : plu@sainthonnetdugard.fr dédiée au commissaire enquêteur est valable jusqu'au 16 novembre 2019 à 11h.



**Communauté de Commune
NIMES METROPOLE
REUNION PUBLIQUE
PROJET URBAIN MAGNA PORTA
sur les communes de Manduel et Redessan**



Dans le cadre de la concertation préalable à la création de la Zone d'Aménagement Concerté - ZAC MAGNA PORTA

une réunion publique est organisée jeudi 7 novembre 2019 de 18 heures à 20 heures
Nîmes Métropole - Bât. Colisée 3 - Espace Madeleine Bres 3, rue du Colisée - Nîmes



**CABINET RD AVOCATS & ASSOCIES
(REINHARD - DELRAN & ASSOCIES)
AVOCATS ASSOCIES**
16, rue des Greffes - 30 000 NIMES
Tél. : 04.66.36.66.94 - 04.66.36.08.46
www.rdavocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

**Commune de MILHAUD (Gard)
10 rue Alfred de MUSSET**

lotissement « Alfred de MUSSET » :
D'une villa de type 4 en R+ 1 avec terrasse & garage,
édifiée sur des parcelles de terre cadastrées lieudit «Careiron et Pesquier» - SECTION AV n° 315, d'une contenance cadastrale de 4 a 50 ca & SECTION AV n° 327, d'une contenance cadastrale de 50 ca

**SUR LA MISE A PRIX DE 84 000 €
OUTRE LES CHARGES**

Adjudication fixée

LE JEUDI 12 DECEMBRE 2019 À 9H

Devant le Juge de l'exécution du Tribunal de Grande Instance de NIMES
Salle ordinaire des ventes au Palais de Justice
Boulevard des Arènes - 30000 NIMES

**Visite des lieux : le MARDI 26/11/2019 de 14h à 15h30
par la SCP PRONER-OTT, Huissiers de Justice Associés
à NIMES (Gard) - Tél. 04.66.67.57.73**

Les enchères ne pourront être portées que par avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier Secrétaire des Adjudications représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3 000 €.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de NIMES et au Cabinet de l'avocat poursuivant (CCV également disponible sur les sites www.rdavocats.fr & www.encheresjudiciaires.com).

Il sera procédé à la requête de CRE-DIT FONCIER DE FRANCE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 1 331 400 718,80 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le n° 542 029 848, dont le siège social est 19 Rue des Capucines - 75001 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège ; ayant pour avocat constitué la SCPA rd avocats & associés, Société Civile Professionnelle d'Avocats au Barreau de NIMES, dont le siège est à Nîmes, 16, rue des Greffes.

A la vente aux enchères de l'immeuble situé 10 rue Alfred de MUSSET - lotissement «Alfred de MUSSET» à MILHAUD (Gard), édifié sur des parcelles de terre cadastrées lieudit «Careiron et

Pesquier» - SECTION AV n° 315, d'une contenance cadastrale de 4 a 50 ca & SECTION AV n° 327, d'une contenance cadastrale de 50 ca.

Cet immeuble consiste en une villa de type 4 en R+ 1 avec terrasse & garage. Elle comprend :

- au rez-de-chaussée ; un couloir de dégagement/entrée, une pièce principale salon-séjour, une cuisine, un placard & une chambre,
- à l'étage ; un couloir de dégagement, une salle de bain avec W-C & deux chambres.

Chauffage : par convecteurs électriques NFC.

Superficie habitable : environ 106,01 m² (autre surface 17,85 m²).

Occupation : Par les propriétaires.



Commune de REDESSAN AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE Marché de services pour l'entretien des espaces verts de la commune

Identification de l'organisme acheteur : Commune de REDESSAN - Affaire suivie par Aurélie LABOURAYRE, Secrétaire Générale - 13 Rue de la République 30129 REDESSAN - Tél. 04.66.20.22.08 - Fax 04.66.20.57.46
Mél : mairiederedessan@wanadoo.fr

Heures d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h-12h et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h - 13h

Objet du Marché : Marché à procédure adaptée - Article R2123-1 du Code de la Commande Publique

Marché de services pour l'entretien des espaces verts de la commune
Entreprise individuelle ou groupement d'entreprises solidaires avec un mandataire

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français
Unité monétaire utilisée : euro

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : les moyens techniques, compétences et références

Candidatures et offres : Conformément au Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <https://marchespublics.gard.fr>

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse courriel électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

Critère d'attribution : L'offre la mieux disante sera appréciée en fonction :

- Critère de prix : 40 %
- Critère technique : 60 %

Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : Jeudi 21 novembre 2019 à 12h00

Délai de validité des offres : 90 jours

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 octobre 2019

Les renseignements d'ordre administratif et technique sont à demander au Maître d'ouvrage : MAIRIE DE REDESSAN - LABOURAYRE Aurélie
13 rue de la République - 30129 REDESSAN - Tél. 04.66.20.22.08

Mél : mairiederedessan@wanadoo.fr



Commune de PEYREMALE AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Projet d'élaboration de carte communale sur la commune de PEYREMALE

Par arrêté municipal du 21/10/2019, Monsieur le Maire de la commune de Peyremale a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative au projet d'élaboration de la carte communale.

L'enquête se déroulera à la mairie de Peyremale, siège de l'enquête, pendant trente-deux jours consécutifs, du 18 novembre 2019 à 9h au 20 décembre 2019 à 12h00.

Le dossier est consultable soit en format papier dans les locaux de la mairie, le Claux 30160 PEYREMALE, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit au format numérique sur le site internet de la commune : www.peyremale.fr

Le public pourra émettre ses observations, propositions et contre propositions sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur par écrit à la mairie (le Claux, 30160 PEYREMALE) ou par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.peyremale@orange.fr (dans ce cas, noter obligatoirement en objet du courriel «observations CC pour commissaire enquêteur»).

L'enquête publique sera conduite par Mme Jacqueline BUTTY, architecte DPLG, commissaire enquêteur désignée par le Tribunal Administratif de Nîmes, par décision n° E19000107 / 30 en date du 10 septembre 2019.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les jours suivants :

- le lundi 18 novembre 2019 de 9h00 à 12h00
- le mercredi 4 décembre 2019 de 14h30 à 17h30
- le vendredi 20 décembre 2019 de 9h00 à 12h00

A l'issue de l'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui disposera alors de trente jours pour établir et transmettre le rapport et ses conclusions motivées.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée à la mairie de Peyremale pour y être tenue, sans délai, à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Il sera également publié sur le site internet de la mairie.

A l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du projet de carte communale, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

Le Réveil du Midi
Bouclage jeudi à 16h - parution le vendredi
règlement CB :
par téléphone ou sur www.lereveildumidi.fr

Certifié exact MC Dejax

SOCIÉTÉ

Grenelle sur les violences conjugales, une question à débattre dès l'enfance

La Préfecture du Gard et le Département oeuvrent ensemble pour une égalité de fait entre les Femmes et les Hommes et pour lutter contre les violences faites aux femmes. Dans le cadre du Grenelle sur les violences conjugales, une réunion a débattu de la dimension éducative dans les violences conjugales aux Archives départementales du Gard.



François Lalanne, Isabelle Fardoux-Jouve, Joëlle Gras, Cyril Lenormand

La Sous-Préfète du Vigan, Joëlle Gras, référente départementale de la lutte contre les violences à l'égard des femmes a organisé 8 rencontres dans le Gard pour ce Grenelle contre les violences conjugales qui s'est ouvert le 3 septembre 2019, par une réunion du Comité Local d'Aide aux Victimes, outil pratique qui référence les acteurs et leurs missions pour apporter à la victime une réponse efficace, personnalisée et adaptée à l'infraction subie [en écho au #3919, le numéro d'écoute anonyme et gratuit destiné aux femmes victimes, à leur entourage, aux témoins ainsi qu'aux professionnels concernés].

Grenelle

L'objectif de ce Grenelle est d'élaborer un plan quinquennal engageant l'État, les collectivités territoriales et les associations dans la mise en place de nouvelles mesures pour lutter contre les violences conjugales. Ce dispositif national se conclura le 25 novembre 2019, lors de la journée internationale contre la violence à l'égard des femmes. Des Grenelles locaux sont organisés sur l'ensemble du territoire national. Dans le Gard, 5 rencontres se sont déjà tenues et 3 autres sont programmées sur différentes thématiques en lien avec la violence conjugale : violences au sein des jeunes couples (IUT de Pissevin à Nîmes),

rencontre de femmes victimes (CIDFF de Nîmes), les enfants co-victimes (RIPOSTe à Bagnols-sur-Cèze), les addictions (CC Pays viganais et VIGAN INTER AIDE) et l'hébergement (à la Grand'Combe). Des propositions sont élaborées au sortir de ces rencontres et transmises au gouvernement.

La dimension éducative dans les violences conjugales

Le 28 octobre, la réunion avait pour thème la dimension éducative dans les violences conjugales, en présence d'Isabelle Fardoux-Jouve, conseillère départementale déléguée à la lutte contre les discriminations, à la promotion de la laïcité et à l'égalité entre les femmes et les hommes. L'objectif était de mettre en exergue l'éducation, car ce fléau des violences conjugales doit être enrayer dès le plus jeune âge en luttant contre les stéréotypes du genre : Homme = dominant et Femme = dominée. Il y a aussi chez l'enfant un risque de reproduction du schéma des violences dont ils ont été victimes ou témoins quand ils deviennent adultes : un risque réel que les victimes deviennent auteurs. Il est donc nécessaire d'apporter de la prévention dès le plus jeune âge, dans le périscolaire et à l'école. Il faut une corrélation des politiques publiques pour une égalité Femme/Hommes.

À venir

14 novembre - 15h : Réunion sur le thème judiciaire en présence d'Eric Maurel, procureur près du Tribunal de Grande Instance de Nîmes et d'un juge aux affaires familiales. Hôtel de ville, place Saint-Louis, à Aigues-Mortes.

15 novembre - 10h : Réunion sur le thème de l'hébergement en présence de Patrick Malavielle, président du Pays Grand'Combiens et maire de La Grand'Combe et des représentants de l'asso SEP. Mairie, 6 Square Mendès France, à La Grand-Combe.

15 novembre - 14h : Réunion sur le thème de la coordination des acteurs en présence de RESEDA, association pour la Coordination de réseaux de santé du bassin alésien. Salle du capitole, place de l'Hôtel de ville, à Alès.

SAVE THE DATE

■ **CPME/DFC - DFC AWARDS - 7 novembre** : La CPME Gard et les DFC Nîmes Gard organisent la soirée de remise des Trophées de la performance commerciale, les DFC AWARDS, le 7 novembre à partir de 18h30 à l'Hotel Spa Vatel, 140 Rue Vatel, Nîmes. L'objectif est de récompenser les entreprises qui valorisent la fonction commerciale et développent l'intelligence commerciale parmi 4 catégories : TP / PME, Entreprises de taille intermédiaire (ETI), Startups et Entreprises sociales et solidaires. Inscriptions : www.cpme30.fr

■ **UPE30 - 14 novembre: «Redressement judiciaire, une seconde chance ?»**. Le redressement judiciaire n'est pas une fin en soi et peut être, au contraire, une seconde chance pour l'entreprise. L'expérience du Rugby Club Nîmois en est un bel exemple.

Avec Jean-Marie Albouy, Président du Tribunal de Commerce - Jean-Marie Chabaud, Bâtonnier du Barreau de Nîmes - Bernard Roussel, Mandataire judiciaire - Olivier Bonné, Président du RCN Jeudi 14 novembre 2019 à partir de 18h30 au Stade Kaufmann. 640 Chemin du Ponts des

CC PONT-DU-GARD

L'économie circulaire pour les pros, à Fournès le 13 novembre



Réunion de présentation de la démarche d'économie circulaire entamée par la Communauté de Communes du Pont du Gard, le 13 novembre à 18h30 à Fournès.

ÉCOLOGIE

Innovation frugale, Navi Radjou à l'IMT Mines d'Alès

En 2013, Navi Radjou a reçu le prix du meilleur penseur au monde. Né à Pondichéry, à côté d'un bidonville, Navi Radjou a appris depuis l'enfance à faire attention aux ressources.

L'eau qu'il allait chercher loin de la maison était utilisée avec parcimonie, ce qui ne l'a pas empêché d'avoir une jeunesse heureuse, au milieu d'enfants débordant d'ingéniosité pour se fabriquer leurs jouets. Il y a 30 ans, Navi Radjou quitte l'Inde pour goûter à l'abondance. Il passe 7 ans en France pour y passer un doctorat, puis s'installe aux États-Unis où tout est grand. Les USA sont comme une caricature, on dépense toujours plus pour obtenir de moins en moins. La mortalité infantile aux USA est la plus élevée des pays développés, les familles sont de moins en moins nombreuses mais les maisons deviennent de plus en plus grandes, ça semble le pays de l'absurde, l'exemple à ne pas suivre, surtout en ce moment où le président veut construire un mur sur la frontière avec le Mexique.

L'innovation frugale

Le manque de ressources est une opportunité pour innover. Un potier indien, sans diplôme, a créé un frigo qui marche sans électricité. Un médecin, indien, a fabriqué une prothèse vocale qui coûte un euro, pour que pour tous la voix ne soit pas un privilège. L'Inde a envoyé une sonde sur Mars qui a coûté 74 millions de dollars. La Nasa, pour le même résultat a dépensé 671 millions de dollars.

La raréfaction des ressources

Les occidentaux se plaignent parce qu'ils n'ont jamais assez. La réponse serait de dire, je n'ai pas x, j'ai y. L'Occident apprend à faire mieux avec moins, 50 millions d'euro-péens sont pauvres, dont 9 millions en France. Le changement climatique oblige à réfléchir sur les ressources dont on voit la limite. Renault a conçu une voiture peu chère, la Dacia, et cette division lui offre 40 % de ses bénéfices. Paul Polman, le PDG d'Unilever a promis de réduire l'impact écologique de son groupe de 50 % et de doubler les revenus du groupe. Ses usines recyclent tout, rien ne part à la décharge. Pour les mêmes performances, Unilever a réussi à fabri-

quer un déodorant avec deux fois moins de gaz et 25 % de moins de métal pour 25 % de moins d'émission de CO2. Unilever a vu ses actions tripler. Il n'y a pas de camp à choisir entre la durabilité ou la performance.

La devise des baby-boomers, c'était: «Je consomme, donc je suis.» Celle de la génération Y, ce serait plutôt: «Je crée, donc je suis.» Cette génération démontre une certaine capacité de s'affranchir de l'obsession du capital. Quand on est libéré de la crainte du manque de ressources, on devient plus audacieux, plus ambitieux. L'innovation frugale est avant tout une affaire de personnes: c'est l'ingéniosité humaine qui est le moteur, pas le code informatique ou le robot. Et l'innovation peut très bien surgir de la combinaison de technologies existantes, sans qu'il soit nécessaire d'en développer de nouvelles.

L'innovation s'appuie sur trois tendances: le partage, le faire soi-même et l'économie circulaire. L'économie du partage telle que nous la connaissons aujourd'hui ne représente que la partie émergée de l'iceberg. Quand les entreprises, et non plus seulement les particuliers, partageront entre elles leurs ressources, leurs actifs, leurs employés, leurs clients et leurs brevets, cela changera vraiment la donne: on sera non plus dans un système pyramidal, mais dans une économie horizontale. Ensuite, le phénomène des «makers» (littéralement, les «faiseurs») va complètement bouleverser l'industrie de la consommation.

Il ne s'agit pas seulement de l'imprimante 3D qui permet de fabriquer soi-même un outil ou un objet. Je pense aux composants électroniques disponibles en «open source», par exemple des circuits imprimés. L'électronique devient une commodité et fait chuter le coût de l'innovation, rendant les technologies accessibles à tous. Avant, on concevait un produit en laboratoire, puis on le vendait: atteindre le client était la dernière étape. Aujourd'hui, le client devient la première étape: il participe à la



Navi Radjou

création, voire il en est lui-même l'auteur!

Améliorer la valeur sociale

L'économie circulaire conçue avec une approche capitaliste revient à se dire que c'est un bon moyen de réduire le coût des ressources. Or la finalité n'est pas le simple recyclage: il faut aller au-delà de la seule réutilisation des ressources. Car, sinon, on tourne en rond, sans accroître la valeur de ce qu'on produit. L'idée, au fond, c'est d'être capable de faire des produits qui durent plus longtemps et sont plus accessibles: c'est d'améliorer leur valeur sociale. En quelque sorte, transformer le déchet en or. Ce que fait littéralement une entreprise américaine qui a mis au point une solution écologique pour extraire les minuscules particules d'or incrustées dans les circuits électroniques. En France, La Poste a eu l'idée d'utiliser les personnels et les camions qui distribuent le courrier pour récupérer les déchets papier

de ses clients. Cela n'a pas demandé beaucoup de capital et permet à une entreprise qui en a bien besoin de dégager des ressources supplémentaires. Le consommateur devient un consomm'acteur, à lui de préférer les produits les plus éthiques. Comme ce jean fabriqué à Roman, dans la Drôme qui utilise du coton biologique et dont les produits utilisés pour sa fabrication sont locaux. Un jean, sinon, fait trois fois le tour de la terre avant d'être porté.

Navi Radjou s'adresse aux étudiants: «Le plus grand gâchis est le gâchis de talent. Collaborez avec des partenaires atypiques plutôt que de s'associer avec des gens qui nous ressemblent, pour innover. Connaissez les autres cultures, car on rejette ce que l'on ne connaît pas, plutôt que protéger sa part de gâteau, partagez la recette pour fabriquer un gâteau plus gros qui satisfasse le plus grand nombre. A vous de construire un autre modèle». **LG**

REGION OCCITANIE

La Région présentera son nouveau "Fonds d'intervention touristique" le 7 novembre

La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a lancé en 2018, en partenariat avec la Banque Européenne d'Investissement, un «fonds d'intervention touristique» afin d'apporter une réponse aux besoins de financement des porteurs de projets publics ou privés et d'inciter les banques à soutenir la création ou la modernisation d'équipements structurants pour le territoire. Dans le cadre du lancement opérationnel de ce fonds, la Région organise, 15 réunions, en partenariat avec le gestionnaire du fonds MCapital Partners, qui permettront d'informer les porteurs de projets de la mise en œuvre de ce nouvel outil financier. «Doté de 101 M€, [60% par la BEI, 35% par la Région et 5% par MCapital Partners] ce Fonds devrait dynamiser les investissements touristiques publics et privés durables en Occitanie et générer un effet de levier de 300 à 400 M€ d'ici 2022» a déclaré la présidente Carole Delga. **Gard : 7 novembre de 9h à 10h30.** Maison de la Région de Nîmes - 3, place des Arènes. Inscription : maisonregion.nimes@laregion.fr

SANTÉ

Grippe : se faire vacciner en pharmacie aussi

La grippe touche, chaque année, des millions de personnes. En France, l'épidémie n'a pas encore commencé, mais le virus sévit depuis début octobre. 2 à 8 M de personnes, selon la sévérité du virus, seront touchées. La campagne a été lancée officiellement le 15 octobre (jusqu'au 31 janvier 2020).

Si l'Assurance Maladie appelle 10 M de «personnes à risque de grippe grave» à se faire vacciner contre la grippe, la couverture vaccinale est trop faible (46,8 % en 2018 alors que l'objectif national est de 75 %). Ce vaccin, à refaire tous les ans, est recommandé et pris en charge à 100% pour les 65 ans et plus, les personnes souffrant de certaines pathologies chroniques, les femmes enceintes, les personnes obèses ayant un IMC égal ou supérieur à 40 kg/m², l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois ou des personnes immunodéprimées, et les professionnels de santé (dont les pharmaciens).

Le vaccin se retire en pharmacie. On peut se faire vacciner par le médecin, une sage-femme, un infirmier ou un pharmacien volontaire qui peut aussi émettre et remplir des bons de prise en charge vierges pour les personnes majeures ciblées qui n'ont pas été identifiées par l'Assurance Maladie. A noter : il faut environ deux semaines pour que le vaccin protège efficacement. **SV**



COMPÉTITEURS GARDOIS

Top 8 pour les deux pilotes de l'équipe CIP-Green Power en Australie

Quelques jours après le Grand Prix du Japon, les deux représentants du team CIP-Green Power, Darryn Binder et Tom Booth-Amos, ont pris la direction de Phillip Island en Australie pour l'avant-dernière étape de la tournée outre-mer le 27 octobre. Les deux pilotes de la team cévenole se sont illustrés sur l'emblématique tracé australien. Darryn a fini en 6ème position. 8ème, Tom enregistre en Australie son meilleur résultat en Grand Prix. Une performance qui motive la team avant le prochain rendez-vous, mi-décembre, à Sepang en Malaisie.



© cipmoto.com

ENTREPRISES

Intempéries, l'Urssaf Languedoc-Roussillon crée une messagerie dédiée

À la suite des violentes précipitations qui ont frappé les départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'Urssaf Languedoc-Roussillon est mobilisée pour venir en soutien à ses usagers qui rencontrent des difficultés relatives à la déclaration ou au paiement des cotisations ou encore à la déclaration d'embauche. Une messagerie dédiée est mise en place pour les personnes ayant subi une perturbation majeure de leur activité afin que la solution la mieux adaptée leur soit proposée : prevention-accompagnement.languedoc-roussillon@urssaf.fr. Pour répondre au plus vite aux demandes de délais une «cellule de crise» traite prioritairement les demandes des cotisants impactés par les intempéries.

POLE EMPLOI

Baisse du nombre de demandeurs d'emploi : le Gard dans le peloton de queue

Àu troisième trimestre 2019, le Gard, comptait 51 430 demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A). Soit 420 personnes ce qui représente 0,8 % de moins que le 2ème trimestre (la baisse serait de 1,3 % sur un an). Des résultats en deçà du reste de l'Occitanie qui enregistre une baisse de 0,9 % sur un trimestre (-1,9 % sur un an). La baisse est plus sensible quand on compte les demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, «ayant ou non exercé une activité», soit en cumulant les catégories A, B, et C. Ils étaient 79 340 au 3ème trimestre 2019, soit -1 % sur un trimestre (-770 personnes) alors que sur l'ensemble de la Région Occitanie, ce nombre baisse de 1,2 % sur un trimestre (-0,5 % sur un an). **SV**

EMPLOI - VAL D'AIGOUAL

Ouverture de la nouvelle station ALTI-Aigoual : 30 postes à pourvoir

La mission locale Garrigue Cévennes organise un recrutement pour l'ouverture de la nouvelle station ALTI Aigoual avec 30 postes en CDD saisonniers et contrats en alternance à pourvoir au Val d'Aigoual. Une journée de formation est prévue pour chaque poste courant novembre.



Profils : 3 pisteurs secouristes CDD de 3 mois (Homme/Femme) 35h / 39h hebdo - 15 perchmans CDD saisonniers renouvelables. Contrat étudiant possible. (Homme/Femme) (15h 25h 30h 35h hebdo) - 1 électricien - électromécanicien CDD possible de transformer en CDI 39h hebdo - 1 commis de cuisine CDD 35h hebdo - 1 apprenti cuisinier et véhicule - 8 personnels de service (accueil, nettoyage, service, self, ...) CDD saisonnier renouvelable. Contrat étudiant possible. (Homme/Femme) (15h 25h 30h 35h hebdo)

Pour répondre aux annonces envoyer CV + lettre de motivation à emploi@stationaltiaigoual.com ou : Station Alti Aigoual, 30570 Val D'Aigoual ou se présenter avec plusieurs CV à la Maison de la Formation et des Entreprises du Vigan le **14 novembre de 9h30 à 12h**. Rens. 04 67 55 17 80.

SCHEMA TOURISTIQUE DÉPARTEMENTAL

Département et EPCIs misent 1.3 M€ pour mettre le Gard sur "orbite touristique" internationale

Le Schéma Départemental du Tourisme, des Loisirs et de l'Attractivité du Gard prend un (très) large virage. Nouvelle politique, nouveaux partenaires (payants) en intégrant les collectivités, nouveau directeur (Régis Lavina), et nouvelles ambitions pour une communication cohérente, orientée numérique et en phase avec les nouveaux modes de consommation touristique.

Gard Tourisme, dorénavant piloté par un comité qui regroupe le Département, les EPCIs et les communes classées stations de tourisme, disposera de 1,3 M€ à 1,7 M€ pour développer une approche de stratégie marketing partagée et un plan d'action et de développement numérique.

Le tourisme gardois «c'est 970 M€ de chiffre d'affaires et 16 000 emplois», alors autant y aller «tous ensemble, tous ensemble»... «Nous devons revenir au-devant de la scène touristique et, pour être programmés, gagner des points de notoriété. Pour cela, il faut une signature, et une seule, pour le département, une signature différenciante, qui nous rende unique», soit répondre à la grande question «pourquoi je passe mes vacances dans le Gard et pas ailleurs». La grande mutualisation des moyens

financiers, outils d'observation, d'ingénierie, d'accompagnement des offices et acteurs du tourisme, fera le reste. Denis Bouad en rosit encore de contentement, car l'ADRT nouvelle, pilotée par un comité élargi aux EPCIs et stations de tourisme, c'est «une première».

1,3 M€ copilotés

Le 10 octobre, «Gard Tourisme» a mué en office de tourisme «ombrelle». Malgré quelques territoires en berne, [CC du Gard rodhannien, de Rhône Vistre Vidourle, des Cévennes Gangeoises et Suménoises, du Grand Avignon et du Mont Lozère], «tous les autres ont signé, ils représentent 650 000 des 750 000 gardois». A raison d'une contribution de 1 €/an/habitant, le budget est de 1,3 M€ (puisque le Département contribue à hauteur des EPCIs partenaires) pour mettre le Gard sur



Regis Lavina et Denis Bouad aux Archives départementales pour la présentation du nouveau schéma touristique départemental

orbite touristique. L'ADRT (Agence de développement et de réservation touristique) devient une «machine de guerre», particulièrement numérique, au national et à l'international. «C'est le reflet des attentes socio professionnelles du territoire».

Marketing partagé

«Chacun continue ses actions, mais personne ne peut tout conquérir seul, souligne Régis Lavina. De même, animer une promotion sur les réseaux et

sur les grandes plateformes (Booking AirBnB, Trip advisor...) est complexe et surtout coûteux... Il faut se présenter groupés et identifiés. Nous ferons appel à des professionnels» indique-t-il. L'appel à candidature sera vite initié puisqu'il s'agit d'être en phase au plus vite. «Gard Tourisme», sous ses nouveaux statuts, est à marche forcée. Réunions le 28 novembre, puis le 3 décembre, pour «valider le nouveau positionnement». SV

GARD ENTREPRISES

«Un autre reGard» pour déployer l'entrepreneuriat au féminin



Le comité de pilotage du Club 100% féminin de Gard Entreprises «Un autre reGard» s'est réuni chez Gladys Rath à l'hôtel restaurant de Sébastien Rath, Le Riche, afin de définir et planifier les actions qui seront conduites auprès de «la soixantaine de femmes chefs d'entreprises et cadres dirigeantes membres de notre réseau». «Un autre reGard», poids lourd dans l'économie locale avec plus de 100 M€ de CA et près de 400 salariés confondus, est constitué d'entrepreneuses engagées et motivées dans leur entreprise et autres fonctions patronales, syndicales ou associatives. Elles souhaitent se positionner auprès des partenaires institutionnels économiques et sociaux en tant qu'interlocuteur organisé et structuré, pour afficher et affirmer le rôle de la femme dans l'entreprise et dans la société. LG

MÉMOIRE

La Maison de l'Europe fête les 30 ans de la chute du mur de Berlin sur FB et Insta...

Le 9 novembre 2019 commémorera les 30 ans de la chute du mur de Berlin. Un événement historique pour l'Allemagne et l'Europe entière. La disparition du mur annonçait la fin de la guerre froide et la pacification du continent. Pour l'occasion, la Maison de l'Europe de Nîmes – centre Europe Direct monte une action sur Instagram & Facebook «Les murs en Europe – les murs physiques et les murs dans les têtes». Il s'agit, du 27 octobre au 10 novembre de publier chaque jour sur Facebook une photo qui répond à : «Selon toi, quels sont les murs qui existent encore en Europe ? Quelles barrières voudriez-vous voir tomber ?». On peut aussi publier sur Instagram, chaque jour, une photo avec une feuille de papier et les deux hashtags #casselesmurs et #breakingwalls et, tous les trois/quatre jours, une «Story» pour inviter d'autres internautes à participer. Objectif : «rassembler les contributions des citoyens à travers toute la France». Le 14 novembre à 18h : Soirée de témoignages sur les deux Allemagnes et les murs en Europe avec le directeur de la Maison de l'Europe, Michael Stange, qui a grandi en RDA, et le président, Frédéric Bourquin, qui était basé comme soldat au pied du mur à Berlin Ouest en 1969,... Maison de l'Europe de Nîmes, 46 Rue de la République.



BICENTENAIRE

Les protestants de Saint-Laurent d'Aigouze unis et rassemblés autour de leur temple

Que le chemin fut long pour les protestants de France depuis la Réforme luthérienne mais les résultats sont là. La révolution française avec son cortège de loi républicaines a eu raison de la théocratie et de la monarchie absolue.

La réforme protestante, déclenchée à partir de 1517 par Martin Luther et suivie 25 ans plus tard par Calvin, aura été une longue marche à travers les guerres de religion (1562-1598). L'édit de Nantes signé par Henri IV en 1598 sera révoqué par Louis XIV en 1685 mais renversé plus tard par l'édit de tolérance sous Louis XVI en 1788. Ce dernier texte permettait aux protestants de bénéficier de l'état civil en attendant le concordat et la loi de séparation du 9 décembre 1905.

Les protestants de Saint-Laurent d'Aigouze, en célébrant les deux siècles de leur temple, érigé dans la rue Emile Jamais en 1819, se sont rassemblés le dimanche 27 octobre pour fêter ce grand moment. La municipalité de Saint-Laurent était également associée à l'événement. Après la cérémonie culturelle, un apéritif offert par la mairie et une exposition d'archives témoignent du respect et de la parfaite réintégration de l'Eglise protestante dans la mémoire collective. Nous sommes déjà bien loin des violences religieuses, de bannissement et des exclusions.

A l'occasion du bicentenaire du temple de Saint-Laurent d'Aigouze, deux pasteurs, Anne Heimerdiger et Paolo Morlacchetti, ont pris la parole dont la ligne spirituelle insistait sur la diversité des symboles que la pierre incarne. Ainsi, le message met en évidence la pierre qui permet aux hommes de bâtir à la fois un abri pour se protéger et se réunir, mais elle est aussi la métaphore des hommes dans l'expression de leur solidarité. L'église restaurée et le temple célébré donnent au village de Saint-Laurent d'Aigouze non pas une image de séparation mais de profonde unité, notamment à travers les unions des familles depuis quelques générations. **S. Ichmart**



Affluence pour la prédication mixte de Paolo et Anne sur le thème de la pierre, symbole et réalité.

@ S. Ichmart

GARD RHODANIEN

La mémoire humaine à Marcoule

L'association des Amis du Visiatome, le musée scientifique de Marcoule, près de Bagnols-sur-Cèze, propose sa dixième conférence, jeudi 7 novembre, à 18 heures. Francis Eustache, le conférencier évoquera "la mémoire humaine, sa puissance et sa fragilité".

La mémoire humaine est une fonction complexe qui permet d'encoder, de stocker et de restituer des procédures complexes, des connaissances sur le monde, des souvenirs personnels. Elle est formée de différentes composantes en interaction dont on connaît de mieux en mieux le développement et les modifications au cours de l'âge adulte et lors du vieillissement. Des changements dans le fonctionnement de la mémoire surviennent également du fait de modifications liées à l'environnement extérieur : nouvelles technologies de l'information et de la communication, situations émotionnelles plus ou moins intenses.

Le fonctionnement de la mémoire peut varier

Lors de cette conférence, Francis Eustache, directeur d'études à l'École Pratique des Hautes Études (EPHE) et directeur d'une unité de recherche de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale) à l'université de Caen, présentera les facteurs qui peuvent modifier le fonctionnement de la mé-



Francis Eustache

moire tout au long de la vie. [Il a été l'un des pionniers français à utiliser la neuro-imagerie cérébrale dans l'étude de la mémoire humaine. En 1989, il a été distingué du Prix France Alzheimer]. Auditorium de l'Institut de chimie séparative de Marcoule (ICSM), de l'autre côté du parking du Visiatome. Entrée gratuite, sur réservation : www.visiatome.fr **P. Beuvron**

@ DR

sommaire

- 2-3 Actu :**
L'HUMEUR : Chapeau
SOCIÉTÉ : Octobre rose : à peine une femme sur deux se fait dépister
TRIBUNAL ADMINISTRATIF : JP Dussuet "Il y a une demande de justice accrue"
FÊTE : Halloween, des courges et des sorcières
- 4-5 Gard :**
TERROIR : L'huilerie Jeanjean
CULTURE : "Le monde selon d'Alzon"
SOCIAL : Pôle Emploi et les Restos du Coeur main dans la main pour l'insertion sociale et professionnelle
- 6 Cévennes :**
ÉCONOMIE : Le projet de développement des Thermes des Fumades en passe d'être bouclé
CULTURE : "Saudade" pour JM Sauvagnargues

AL1 **AL12** **Annonces judiciaires et légales - Ventes aux enchères - Appels d'offres**

- 19-24 Magazine :**
SOCIÉTÉ : Grenelle des violences conjugales, une question à débattre dès l'enfance
ÉCONOMIE : Innovation frugale, Navi Radjou à l'IMT Mines Alès
BRÈVES ÉCO : Fonds d'intervention touristique, URSSAF et intempéries, recrutement Alti-Aigoual, ...
SCHÉMA TOURISTIQUE DÉPARTEMENTAL : Département et EPCIs misent 1.3 M€ pour mettre le Gard sur orbite touristique internationale
GARD ENTREPRISES : "Un autre reGard" pour déployer l'entrepreneuriat au féminin
EUROPE : La Maison de l'Europe fête les 30 ans de la chute du Mur de Berlin sur FB et Insta...
BICENTENAIRE : Les protestants de Saint-Laurent d'Aigouze unis et rassemblés autour de leur temple
GARD RHODANIEN : La mémoire humaine à Marcoule
NÎMES : Panthée, star du Musée de la Romanité du 9 au 29 novembre
CULTURE : Quand Lenoir se saisit de Spinoza
TORO : Torear, les faenas culturelles du Cercle Taurin nîmois

NÎMES

Panthée, star du Musée de la Romanité du 9 au 29 novembre



© Musée de la Romanité

En novembre le Musée de la Romanité propose «*le mois Panthée*» et met à l'honneur l'une de ses pièces les plus exceptionnelles : la mosaïque de Penthée avec une lecture, un conte associé à une pièce musicale et une conférence... **Lecture / 9 novembre** – 16h - «*Les Bacchantes*» d'Euripide, par Emma Morin, metteuse en scène et comédienne. 1h. Tarifs : 12€ (plein) / 9€ (réduit). **Conte et pièce musicale / 17 et 24 novembre** à 11h et 15h - «*La Nuit des Bacchantes*» par Mathieu Loiseau, conteur, Bruno Rattini, compositeur, Sébastien Mazoyer, accordéoniste et l'ensemble de clarinettes Poco Assai. Collections permanentes du musée (Mosaïque de Penthée) – 1h. Tarifs : 12€ (plein) / 9€ (réduit). **Conférence / 29 novembre** – 18h30 - «*La mosaïque de Penthée*» par Jean-Yves Breuil, archéologue à l'Inrap UMR Archéologie des Sociétés Méditerranéennes, Montpellier - Auditorium du musée. www.museedelaromanite.fr

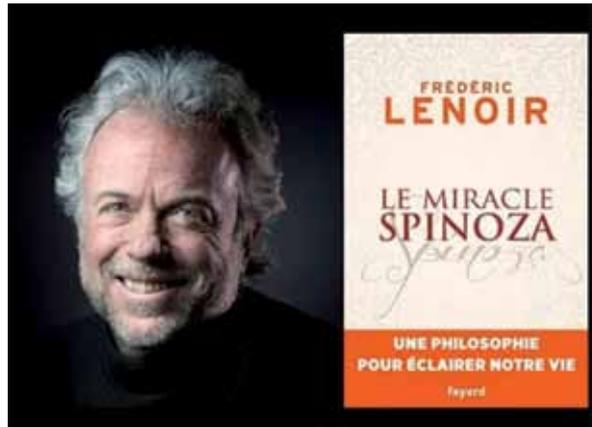
CULTURE

Quand Lenoir se saisit de Spinoza

Frédéric Lenoir, que l'on avait vu à Alès lors d'Itinérances, aime rendre les gens heureux. «*Parce que c'est bon d'être bon*». La formule peut sembler simpliste, mais pourrait transformer nos sociétés. Si nous tentions l'apaisement comme le désirait Spinoza, le sujet du dernier livre de Frédéric Lenoir.

Apaisé, Spinoza qui a connu la misère, la mort de ses proches, le bannissement, l'échec sous toutes ses formes, une tentative d'assassinat, la solitude, est convaincu que la raison peut nous libérer de nous-même, de nos passions, de nos désirs, de notre constitution physique. Rien n'est irrationnel. Si l'on a un comportement jugé irrationnel, c'est que la jalousie, la colère nous a emportés. Spinoza utilise une expression toute simple : «*Ne pas se moquer, ne pas se lamenter, ne pas détester, mais comprendre*». Plutôt que de s'énerver, cherchons à comprendre. Tout a une cause, l'enchaînement des causes produit un événement naturel ou une action humaine. La compréhension produit l'apaisement. L'ignorance est la cause de tous les maux. Le racisme est une méconnaissance de l'autre. Aimer est à la portée de tout le monde.

Le malheur de l'homme, d'aujourd'hui, de hier, et sans doute de demain, est sa quête jamais inassouvie, de richesse, d'honneur et de plaisir. Nous divertissons notre esprit sans comprendre que ces biens apparents se transforment tôt ou tard en maux et en tristesse. Nous sommes heureux si nous aimons la sagesse. C'est un combat. Spinoza le relate : «*Si clairement que mon esprit perçut ces choses, je ne pouvais pas me détacher tout à fait de l'argent, du plaisir sensuel et de la gloire, mais je voyais clairement une chose, tant que mon esprit était occupé de ses pensées, il se détournait des faux biens et pensait sérieusement à son nouveau projet. Ce qui me fut une grande consolation*». La réflexion philosophique lui permet de se détacher du reste, pour considérer l'argent, les honneurs et les plaisirs sensuels que comme des moyens et non des fins, ce qui lui permet d'en faire un usage modéré. La devise de Spinoza est «*Méfie-toi*» et il conclut son Éthique ainsi : «*il est vrai, la voie que j'indique est ardue, on peut cependant la trouver. Elle est ardue et donc négligée par presque tous*». Mais tout ce qui est précieux est aussi difficile que rare. **LG**



TORO

Torear, les «faenas culturelles» du Cercle Taurin nîmois

«*Torear*», c'est le programme de «*faenas culturales*» entre Vendanges et Pentecôte, du Cercle taurin nîmois qui propose «*les Jeudis du Cercle*» au Moulin Gazay à Nîmes : **7 Novembre à 19h** - «*Dire silencieusement le toreo chez Curro, et sans un mot chez Paula*» avec Jesús Soto de Paula qui évoque le génie gitan de la tauromachie où se côtoient l'art, le talent, la gloire, les peurs et les fuites de toreros artistes célèbres. Il est l'auteur de différents ouvrages de littérature taurine dont «*Torerías y Diabluras*» et «*Revoluciones y Revelaciones Toreras*». **5 Décembre à 19h** - «*Revisión del toreo*» avec Domingo Delgado de La Cámara. Le toreo moderne, oeuvre collective réalisée au fil du temps. Son origine, son évolution, son art et sa décadence parfois... Conférencier, écrivain et critique taurin, Domingo Delgado de La Cámara est l'auteur de nombreux ouvrages dont «*Le toreo revu et corrigé*» (Loubatières), ouvrage d'une grande rigueur traduit de son livre «*Revisión del toreo. Fuentes, caminos y estilos en el arte de torear*».



Francisco Montes «Paquiro»

6 Février 2020 à 19h - «*1990 – 1992. La Novillada déchaîne les passions*» avec Antonio Borrero Chamaco, le novillero vedette explosif

qui remplissait les arènes et mettait les gradins nîmois en ébullition. Témoin : Roland Massabuau, journaliste et chroniqueur taurin, auteur d'une ode célèbre au Maestro Chamaco. **2 Avril 2020 à 19h** - «*Un Maestro, un Maître*» avec Richard Milian, Directeur de l'Ecole Taurine Adour Aficion. Courage, droiture, rigueur, les valeurs enseignées par Richard aux jeunes élèves toreros font références dans le monde taurin. Sa rigueur dans la transmission et ses succès en font l'un des principaux acteurs représentatifs de l'école taurine française. **14 Mars 2020 à 19h** : «*Le torero à la recherche du toreo, de son art et de lui-même*» avec François Zumbiehl, agrégé de lettres classiques, docteur en anthropologie culturelle, vice-président de l'Observatoire National des Cultures taurines. Auteur de nombreux ouvrages dont «*Des taureaux dans la tête*» (2 tomes, Autrement) «*Manolete*» (Autrement), «*Le discours de la corrida*» (Verdier), «*Brève histoire de la corrida*» (J-C Béhar), «*Taurines*» (Climats)... cercletaurin.nimois@gmail.com